

Caroline Cance¹, Agnès Giboreau² et Danièle Dubois¹

Co-construction du sens et de l'espace en discours : l'exemple des couleurs

Introduction

Cette étude de linguistique cognitive porte sur l'expression de jugements perceptifs et plus précisément sur la mise en discours de formes linguistiques considérées comme termes de couleur. Elle s'inscrit en réponse à une demande industrielle³ qui nous sollicitait pour évaluer la qualité visuelle d'un espace complexe, l'habitacle automobile, à travers différents dispositifs techniques d'aide à la conception (images en deux dimensions et dispositif de « réalité virtuelle »). Parmi les ressources lexicales utilisées en discours pour exprimer le ressenti visuel dans les habitacles automobiles, le lexique des couleurs est apparu comme l'une des ressources les plus employées dans les corpus. Il nous a en outre semblé intéressant de reprendre le cas exemplaire et abondamment travaillé des couleurs afin d'analyser la contribution de ces formes linguistiques à la construction en discours de l'évaluation de l'espace.

1. Les couleurs

L'étude de la dénomination des couleurs a en effet constitué un champ privilégié en sémantique lexicale depuis les années 70, en particulier dans les débats opposant universalisme et relativisme en sciences cognitives (Berlin & Kay 1969, Lucy 1997, Sahlins 1976). Nous avons déjà pu montrer que, d'un point de vue cognitif, la sensibilité aux phénomènes colorés ne conduit pas exclusivement à l'identification de catégories de couleurs à partir des « catégories de base » mais

1 Cance et Dubois : LCPE/LAM/Institut d'Alembert UMR 7190

2 Institut Paul Bocuse - Château du Vivier – 69130 Écully

3 Thèse en contrat CIFRE associant l'Université de Paris 3, le LCPE et PSA Peugeot Citroën.

qu'ils peuvent également être conçus comme indices de l'existence de « quelque chose du monde ». En tant qu'indice de quelque chose d'autre que la couleur « en soi », la couleur peut se trouver diversement sémiotisée, et en particulier être plus ou moins conceptuellement autonomisée ou détachée des objets ou sources qui suscitent les sensations. Ainsi peut-elle être indice d'une matérialité colorée ou colorante (comme pigment), indice caractéristique, typique, d'un objet coloré, ou encore apparence « posée » sur les choses et plus ou moins investie de valeur symbolique (Dubois & Grinevald 2003).

Le présent travail linguistique a pour visée de rendre plus précisément compte du rôle de l'inscription en discours de quelques formes lexicales de couleur dans la construction de la référence aux phénomènes colorés comme tels, mais aussi dans leur contribution à la construction des objets, de l'espace et *in fine* de l'évaluation de l'habitable. Une première analyse de l'inscription syntaxique de ces formes (Cance 2008a et b) nous a permis, à travers leur catégorie (nom ou adjectif) et leur fonction grammaticale (adjectif épithète ou attribut) dans les énoncés, de confirmer qu'une couleur spécifique peut être considérée comme une entité autonome (*le beige*), comme une propriété visuelle d'un objet ou d'une matière (*le tableau de bord gris*), ou comme indice d'une matière (*beige plutôt luxueux et plutôt cuir*). Il est également apparu que les couleurs inscrites dans des constructions attributives participent à la construction de la référence devant un dispositif non familier comme ceux utilisés en « réalité virtuelle » et pour lequel le partage de la référence entre locuteur et interlocuteur n'est pas d'évidence.

Il s'agit ici plus restrictivement encore de mettre à jour les différents modes d'inscription discursive des formes linguistiques spécifiques de couleur *beige*, *gris* et *noir*⁴, qui ont été les plus fréquemment produites dans l'ensemble des 3 corpus recueillis⁵, afin de :

- vérifier et préciser les résultats précédents sur le couplage entre l'expression en discours et les différentes conceptualisations de la couleur (entité, propriété, indice)

4 D'autres analyses concernant l'inscription en discours du nom *couleur* ainsi que d'autres formes génériques de couleur telles que *coloris*, *teinte* ou *nuance* ont également été menées (Cance 2008a).

5 Il était demandé aux sujets d'évaluer plusieurs habitacles qui leur étaient présentés au moyen de 3 dispositifs différents : un écran proposant des images numériques 2D, une salle de réalité virtuelle proposant des images 3D dynamiques et des véhicules réels (pour plus de précision cf. 2.). Les commentaires recueillis devant chacun des dispositifs ont permis de construire 3 corpus, respectivement corpus 2D, 3D et Réel.

et sur les inférences qu'elles permettent de réaliser quant aux statuts des dispositifs donnés à explorer aux locuteurs ;

- identifier en discours les relations qu'entretiennent les couleurs avec d'autres propriétés sensibles de l'habitable (visuelles mais également tactiles et kinesthésiques) ainsi qu'avec les objets de cet habitacle ;
- et ainsi d'évaluer la contribution de ces couleurs à la construction du jugement global d'appréciation de l'espace de l'habitable.

Nous faisons l'hypothèse que les modes de présentation des intérieurs influencent la perception et vont susciter différents types de discours qui eux-mêmes en retour vont contribuer à construire le jugement perceptif.

2. Méthodologies et procédures de recueil

L'analyse linguistique est menée à partir de deux contrastes, l'un portant sur différentes ambiances de couleur, de lumière et de matière⁶, l'autre sur les différents dispositifs de présentation de ces ambiances. Un premier dispositif (*dispositif 2D*) est un écran Plasma® proposant aux locuteurs des images statiques bidimensionnelles représentant l'avant de l'intérieur d'un véhicule. Un second (*dispositif 3D*) fait appel aux technologies dites de réalité virtuelle. Les images sont projetées sur quatre parois (2 latérales, 1 frontale, 1 au sol) d'une salle cubique (CAVE®). Le locuteur, assis dans un siège automobile, porte des lunettes stéréoscopiques munies d'un capteur de mouvement, qui lui permettent de voir des images tridimensionnelles calculées en temps réel par rapport à sa position. Un dernier mode de présentation (*dispositif REEL*) consiste en deux véhicules à l'arrêt dans un hangar.

Ces modes de présentation suscitent différents modes de communication et de référenciation qui contrastent :

- une référence perceptivement complète dans le dispositif REEL *versus* partielle dans les dispositifs 2D et 3D,
- une référence partagée par le locuteur et l'intervieweur (2D et REEL) *versus* individuelle uniquement pertinente pour le locuteur (3D),
- une situation familière (2D et REEL) *versus* non familière (3D).

6 Les ambiances d'habitable présentées dans les différents dispositifs varient selon la forme (deux architectures), la couleur (beige et noir) et la matière (bois et aluminium).

Nous nous proposons donc d'identifier et de caractériser les différents procédés de construction dynamique de la référence (Mondada & Dubois 1995) à travers la diversité des mises en discours de quelques formes linguistiques de couleurs (*beige*, *gris* ou *noir*) produites et pertinentes relativement à ces situations expérimentales.

15 locuteurs français, 8 femmes et 7 hommes âgés de 23 à 74 ans, ont participé à l'étude. Tous sont peu familiers des systèmes de réalité virtuelle. Chaque locuteur est interviewé via la méthode des entretiens semi-directifs. La construction du guide d'entretien suit les principes de l'entretien semi-directif (Blanchet 2003). Les locuteurs voient successivement deux ambiances dans chaque dispositif (2D puis 3D puis REEL) et une dernière ambiance dans le dispositif 3D. Les entretiens sont enregistrés sur Mini Disc et durent 90 à 150 minutes. Ils sont retranscrits intégralement et ont permis de constituer trois corpus correspondant aux trois dispositifs de recueil : corpus 2D, 3D et REEL⁷.

3. Catégories d'analyses

Les indicateurs linguistiques et discursifs que nous avons privilégiés sont ceux que nous avons déjà repérés dans d'autres recherches comme pouvant rendre compte de la construction de l'objectivité vs de la subjectivité en discours (Cance 2008a, Delepaut 2007, Dubois 2000). Il s'agit en effet de s'intéresser au « dire » dans une « perspective constructiviste du discours qui conçoit le dire comme élément constitutif du dit » (Berthoud 1996 : 17). Ainsi on a distingué :

- des énoncés à visée objectivante⁸ présentant les couleurs comme entités (*le beige fait ressortir...*) et mettant également en œuvre les procédés de thématization/topicalisation et de focalisation⁹ qui posent le référent en discours, au moyen de présentatifs (*il y a le beige / c'est du gris / c'est beige ...*), de structures clivées (*c'est le beige qui*) ou encore de dislocations¹⁰ (*le gris du plastique et le beige c'est un peu triste vs le noir et le métal j'aime bien moi*)
- des énoncés mettant en scène de manière assumée la subjectivité du locuteur au moyen de marques de la personne et verbes d'évaluation (*j'aime le beige / le bleu qui est ... est une couleur que j'adore*), de marqueurs de modalité, de modalisation et d'incertitude (*je ne sais pas / on dirait que / ça doit être / ça fait*).

7 L'étude a été réalisée en collaboration avec Noémie Cavelier (Cavelier 2003).

8 où il y a « effacement énonciatif », cf. Vion 2001.

9 Voir les notions de préambule et rhème développées par Morel et Danon-Boileau 1998.

10 Pour une analyse des dislocations, cf. Apotheloz 1997.

4. Résultats et interprétations

4.1. Les couleurs : entre objectivité et évaluation

Bien que les processus de construction de la référence et d'évaluation soient articulés, il nous a été possible de distinguer :

- des énoncés comprenant *beige*, *gris* ou *noir* et contribuant à la construction de l'objectivité tels que :

en haut il y a du noir et là i(l) y a du métal (en)in je montre (3D – S3)

j'aimerais bien savoir c(e) que c'est là d(e)ssus pa(r)ce que j'ai pas l'impression qu(e) ce soit du plastique alors si (...) ouais sur le tableau d(e) bord le d(e) / c'est beige (3D – S2)

bah euh la partie foncée tout à l'heure on avait l'impression du gris là je j'ai l'impression qu(e) c'est plus marron (3D – S13)

- et des énoncés participant davantage à l'évaluation (des couleurs elles-mêmes, des ambiances) :

disons qu(e) le gris passe pour une couleur bon assez classique assez normale à laquelle on est habitué (2D – S7)

je trouve que ça a un beau noir euh : très uni et qui brille euh qui brille bien il est euh j(e) le trouve très beau (R – S7)

L'analyse de la répartition de ces deux types d'énoncés nous permet de repérer des contrastes selon les corpus (cf. Tableau 1).

<i>beige, gris et noir</i> dans des énoncés de :	CORPUS 2D 102 énoncés	CORPUS 3D 70 énoncés	CORPUS RÉEL 108 énoncés	TOTAL
Description	41,2%	51,4%	12,0%	32,5%
Évaluation	58,8%	48,6%	88,0%	67,5%

Tableau 1 : Répartition des énoncés de description et d'évaluation dans les 3 corpus

Si les énoncés contribuant à élaborer des évaluations sont globalement plus nombreux (67,5% des énoncés comprenant *beige*, *gris* et *noir* dans le corpus total), ceci est surtout caractéristique du corpus REEL (88% d'énoncés d'évaluation),

les corpus 2D et 3D se caractérisant par une proportion importante d'énoncés de description permettant la construction de la référence (respectivement 41,2 et 51,4% des énoncés).

On a pu également observer que cette répartition intervient différemment selon les couleurs : pour *beige*, 74,7% des énoncés sont évaluatifs ; pour *noir*, 68,2% et *gris* se distingue avec 59,4% d'énoncés évaluatifs. Ces différences se manifestent en interaction avec les dispositifs : si *beige* apparaît dans tous les corpus davantage dans des énoncés d'évaluation (corpus 2D : 72,2%, 3D : 63,3% et Réel : 87,9%), *gris* est davantage inscrit dans des énoncés construisant l'objectivité dans le corpus 3D (53,8%) et *noir* s'inscrit principalement dans des énoncés de description en 3D (78,6%) et 2D (56,3%). Enfin, d'un point de vue syntaxique, les formes nominales participent davantage aux énoncés évaluatifs (76,8 %) que les adjectifs qu'ils soient en position d'attribut (60 % d'énoncés évaluatifs) ou d'épithète (56,1 % d'énoncés évaluatifs).

En résumé, ce premier niveau d'analyse des énoncés comprenant *beige*, *gris* et *noir* confirme que ces formes constituent un bon indicateur des contrastes entre dispositifs, les dispositifs de simulation visuelle suscitant davantage de constructions discursives de la référence que le dispositif Réel, dans lequel les couleurs suscitent surtout la mise en œuvre de processus d'évaluation. De plus, le statut syntaxique (noms et adjectifs) des formes lexicales de couleur apportent des contributions différentes à ces 2 types d'énoncés : *le beige*, *le gris* et *le noir* comme formes nominales s'inscrivent plus dans des procédures d'évaluation tandis que les formes adjectivales épithètes et attributs contribuent davantage à construire la référence à l'objet qualifié ou à la propriété de l'objet. Enfin, selon les couleurs considérées, des différences de statut apparaissent, la couleur beige se distinguant des couleurs gris et noir par une inscription majeure dans les énoncés d'évaluation quel que soit le dispositif exploré. *Beige* s'inscrirait donc comme une entité autonome à évaluer tandis que *gris* et *noir* ont des statuts variables selon le dispositif, davantage comme entités autonomes à évaluer dans le dispositif REEL, mais comme propriété ou indice permettant la construction de la référence dans les dispositifs 2D et 3D.

4.2. Les couleurs et la construction de la référence

L'analyse plus spécifique des énoncés comprenant *beige*, *gris* et *noir* dans les 3 corpus va nous permettre de préciser la diversité des modes de construction de la référence, à travers

- l'identification et la description d'une couleur,

enfin là j(e) le vois presque noir c'est un gris très foncé (3D – S7)

- l'identification et la (re)construction d'une matière,
j'ai l'impression que ça fait plus cuir la partie beige que plastique (3D – S13)
- l'identification et la construction d'un objet,
parce qu'il est tout simple il est tout noir avec une petite coque en en chrome au-dessus (2D – S2)
- la construction d'un espace.
y a beaucoup de gris (...) le volant euh au dessus du enfin sous l(e) pare-brise là tout est gris (2D – S1)

En effet, les 3 corpus se différencient par des distributions différentes des différents modes de référenciation comme on peut le voir dans le Tableau 2 suivant :

<i>beige, gris et noir pour identifier et construire :</i>	CORPUS 2D 102 énoncés	CORPUS 3D 70 énoncés	CORPUS RÉEL 108 énoncés
une couleur	7	12	7
une matière	8	10	1
un objet	10	9	1
un espace	17	9	4

Tableau 2 : *beige, gris et noir*, étayages de la construction d'une couleur, matière, d'un objet ou espace selon les dispositifs de présentation.

Les énoncés comprenant *beige, gris* ou *noir* dans lesquels les locuteurs précisent l'identification d'une couleur particulière sont les seuls à être présents dans les 3 corpus. Les autres types d'énoncés se manifestent comme caractéristiques des corpus de simulation 2D et 3D que nous reprenons ci-après.

4.2.1. Des couleurs de référence à identifier

Nous retrouvons ici les énoncés dans lesquels les couleurs sont posées comme éléments de description. Ainsi *beige, gris et noir* apparaissent dans certains énoncés pour spécifier *la couleur, les couleurs*. Ils peuvent également faire eux-mêmes l'objet de spécification (notamment pour *beige* : *beige rosé* ou *gris* : *gris foncé, ...*). Mais dans les dispositifs de simulation, il s'agit avant tout d'identifier la couleur, via des ajustements et des reformulations. C'est le dispositif 3D qui suscite le plus d'énoncés d'identification de couleur. La couleur qui nécessite et participe le plus à ce type de construction de la référence est le *gris* (comme nom ou

adjectif attribut) suivi de *noir* (comme adjectif attribut). Un exemple illustre bien les difficultés liées à l'incertitude dans laquelle sont les locuteurs pour qualifier cette couleur :

bah euh la partie foncée tout à l'heure on avait l'impression du gris là je j'ai l'impression qu(e) c'est plus marron (3D – S13)

Dans ces énoncés, les marques d'incertitude sont nombreuses. On trouve très souvent *je ne sais pas*, ainsi que *j'ai l'impression*. De plus, dans ces énoncés de construction de la référence à des couleurs « problématiques » le verbe *voir* intervient. Ainsi dans les exemples i) *je vois gris* et ii) *je le vois presque noir*, S3 et S7, en se positionnant comme sujets percevant la couleur, marquent une distinction entre ce qu'ils voient (comment ils le voient) et ce qui « est ». Ce que « je vois » est qualifié par l'adjectif, et la couleur, assertée dans une construction présentative, est désignée par le syntagme nominal (*un gris très foncé*). Les énoncés concernant l'identification problématique de *gris* et *noir* sont principalement issus du corpus 3D et révèlent un problème lié aux caractéristiques techniques du dispositif 3D. En particulier, « créer » la couleur noire avec de la lumière, tout en jouant sur les contrastes pour gagner en précision d'image, s'avère une entreprise délicate, inscrite ici dans les discours des locuteurs qui repèrent l'ambiguïté, et une certaine indéfinition de la couleur présentée.

4.2.2. Des couleurs comme indices de la matérialité

La quasi totalité des énoncés incluant des formes linguistiques de couleur et renvoyant à l'identification d'une matière ont été produits dans le dispositif 3D (10 énoncés) et dans le dispositif 2D (8 énoncés), dispositifs de simulation visuelle n'offrant pas d'indices tactiles, tangibles de la matérialité de l'habitable. Ici encore les différentes couleurs comme indices de matière ne sont pas équivalentes. *Beige* est la forme la plus souvent citée comme indice d'une matière (11 énoncés dont 7 sous la forme nominale, 2 comme adjectif épithète et 2 comme attribut – ex : *beige cuir*, *beige canapé*), suivie de *gris* (7 énoncés dont 3 où elle est sous la forme nominale, 3 comme adjectif attribut et 1 comme épithète). À l'exception d'un énoncé dans le corpus 2D, *noir* n'est jamais mentionné en discours comme pouvant apporter des indices quant à la matière à laquelle il réfère. L'usage privilégié de noms de couleur (*le beige il fait penser à du cuir*) atteste de cette nécessité de construire à travers le discours l'identité des matières supposées.

Comme pour les énoncés contribuant à l'identification des couleurs, les procédures d'extraction (dislocations, structures clivées, présentatifs) sont nombreuses et permettent de poser en discours, de manière plus ou moins assurée, l'objet à

identifier (via des prédications telles que *il fait penser à, ça fait plus ...*). De plus, le locuteur donne ici aussi de nombreux indices de son incertitude, de l'activité d'interprétation d'indices qu'il met en œuvre, tels que des modalisations verbales (*on dirait que, j'ai pas l'impression, je sais pas*) et des adverbes (*peut-être, à peu près*).

4.2.3. Les couleurs des objets et la construction de l'espace

Ces énoncés qui construisent des objets à partir des mentions de couleurs sont à la fois spécifiques de *gris* et de *noir*, et des corpus 2D et 3D, et sont caractérisés par la présence de *gris* et de *noir* principalement comme attributs.

En tant que propriété colorée attribuée à un objet, *gris* et *noir* qualifient principalement le levier de vitesse :

pa(r)c(e) qu'il est tout simple il est tout noir avec une p(e)tite coque en en chrome au d(e)ssus et c'est sympa (2D – S2)

et les différents éléments constituant le tableau et la planche de bord :

alors c(e) qui m(e) déplait ça c'est le je suppose que c'est le le lecteur de CD qui est gris (3D – S7)

Tout comme l'identification d'une matière, la construction des objets dans les situations simulées via l'étayage des adjectifs de couleur attributs *gris* et *noir* n'est pas nécessairement une fin en soi pour les locuteurs. Alors que dans les habitacles réels, le rapport à l'espace se construit dans la confrontation multisensorielle avec les objets¹¹, dans les dispositifs 2D et 3D, ce sont les objets déjà construits et posés en discours au moyen notamment des couleurs, qui vont contribuer à construire discursivement l'espace perçu visuellement. Ainsi :

*bah j(e) vois ça surtout sur l(e) contraste du tableau d(e) bord entre final(e)ment **la partie beige** qui est propre à la partie pilotage et puis le fond du tableau d(e) bord jusqu'au pare-brise qui est **gris foncé** (2D - S5).*

Cette construction de l'espace en discours prise en charge par *noir*, *beige* et *gris* peut être illustrée par l'exemple suivant :

¹¹ Sur la construction de l'espace par les interactions des sujets avec les objets voir notamment le numéro spécial d'*Intellectica* sur l'espace (Mondada 2005).

y a beaucoup d(e) gris (...) le volant euh au dessus du enfin sous l(e) pare-brise là tout est gris bon y a du beige quoi mais euh ouais (...) c'est assez sombre (en)fin même si y a du < rire > même si y a du beige c'est un peu euh (2D – S1).

Les couleurs jouent alors un rôle dans la description spatiale de la scène. On repère ainsi un groupe nominal référant à un élément de l'habitacle (pare-brise) introduit par des prépositions spatiales telles que *au dessus du enfin sous le pare-brise là* ainsi que le déictique *là*, qui sert de cadre de référence à la spatialisation.

Si *gris* n'y participe que dans le dispositif 2D, *noir* est utilisé dans les 3 corpus. Considérant le fait qu'il n'est que peu employé de manière générale dans les corpus 2D et 3D, on peut ici remarquer qu'il est utilisé de manière privilégiée pour construire l'espace dans les dispositifs de simulation, là où il est difficile pour les locuteurs d'identifier certaines couleurs qu'ils « voient gris » et dont ils ne « savent pas » si « c'est noir ». Il s'agit alors de deux couleurs noires différentes. Ici, le noir comme indice permettant de construire la spatialité de la scène explorée renvoie à la notion de profondeur :

le fait d'avoir du noir là i(l) joue p(eu)t-être en faveur de la voiture au noir du sol où on ne sait pas délimiter euh quelle est sa profondeur possible (3D – S9)

et ainsi d'en proposer une évaluation (dans le dispositif RÉEL)

alors c(e) qui la rend encore plus discrète qu'à côté ça donne l'impression qu(e) la place pour les pieds est encore plus profonde le noir c'est ça donne une impression de vide (R – S7).

La contribution des couleurs à la construction de l'espace est prise en charge par des noms de couleur mais également par des adjectifs dans ces énoncés. Ainsi les adjectifs épithètes *beige* et *gris* dans les énoncés suivants, participent à la construction et à la définition d'une forme comme partie de l'habitacle qui, dans la dynamique de l'énoncé, construit l'espace.

i(l) y a i(l) y a cette bande beige qui traverse euh (3D – S13)

le galbe du tableau beige euh du tableau d(e) bord qui est beige euh paraît un peu euh gondolé i(l) y a une tâche sur le fauteuil et là dans la partie grise l'impression en creux j(e) pense oui j'ai pas l'impression qu(e) ce soit un vide-poche hein j'ai plutôt un dessin quoi dans du plastique moulé (2D – S13)

Conclusion

Nous avons pu voir à travers les énoncés de construction de la référence que ceux-ci visent à construire la matérialité de la scène explorée pour en permettre l'évaluation. La séparation opérée entre énoncés de description (ie de construction explicite de la référence) et d'évaluation nous a permis de rendre compte des relations différentes qu'entretiennent les locuteurs avec les 3 dispositifs de présentation d'habitable et leurs diverses matérialités. En outre, l'articulation entre description et évaluation a permis de distinguer plusieurs étapes de construction de la référence en discours en particulier lorsque l'évidence d'une perception partagée est « perturbée », lors d'une expérience non familière ou lorsque certains indices perceptifs font défaut comme c'est le cas dans les dispositifs 2D et 3D. Il faut alors passer par toutes les (ou certaines des) étapes d'établissement d'une référence partagée à travers la construction de la couleur, de la matière, de l'objet, ou encore de l'espace, pour pouvoir évaluer et porter un jugement sur l'habitable. À l'inverse, lorsque la référence n'est pas problématique, comme dans le dispositif Reel, les locuteurs n'ont pas besoin de construire la référence pour l'évaluer, l'évaluation constituant en elle-même la référenciation.

L'analyse de l'inscription discursive des formes lexicales spécifiques de couleur *beige*, *gris* et *noir* nous a amenées à mettre en évidence différents types d'énoncés qui permettent de caractériser les différents rapports que les locuteurs entretiennent aux couleurs et aux habitacles qu'ils décrivent, construisent et évaluent à travers l'usage notamment de ces matérialités linguistiques. Ces différents énoncés n'apparaissent pas de manière homogène dans les 3 corpus et on a pu noter un décalage entre les dispositifs de simulation d'une part et le dispositif REEL d'autre part. Les constructions en discours via *beige*, *gris* et *noir* permettent en 2D de construire l'espace et les objets de cet espace visuel, et en 3D d'identifier ou d'exprimer les problèmes d'identification de certaines couleurs, d'identifier les matières et de construire les objets. Cette étape de matérialisation en discours d'une expérience perceptive « incomplète » offre un cadre permettant dans un second temps de construire l'évaluation.

Sur un plan cognitif, l'analyse de l'inscription discursive des formes linguistiques de couleur au sein de commentaires descriptifs et évaluatifs d'ambiances d'habitable nous a permis de confirmer et de préciser l'identification de différentes conceptualisations des couleurs :

- Les couleurs, en tant que connaissances culturellement, historiquement élaborées¹², peuvent être envisagées comme des entités autonomes à évaluer de manière singulière ou collective, voire conjointement à d'autres propriétés sensorielles telles que les matières.
- Elles peuvent également, comme critère d'évaluation, participer à l'appréciation visuelle globale et l'affecter (notamment l'impression d'espace, la sensation de confort, la qualité des matériaux) ;
- En tant que propriété visuelle (élaborée comme connaissance) d'une matière ou d'un objet, elles constituent également un indice pour l'identification et la construction de cette matière, de cet objet ou d'un espace, notamment lorsque des indices tactiles et kinesthésiques font défaut. Étant la construction en discours et donc en cognition de la matérialité de l'espace exploré, elles permettent alors de construire un cadre de référence pour l'évaluation.

Les couleurs sont donc envisagées comme des objets cognitifs co-construits par le discours, l'expérience sensible et les connaissances préalables, mais également utilisées comme étayages de la construction de l'espace (objectivé) en discours et comme support de l'évaluation. Ces différents statuts de la couleur tant en discours qu'en cognition, témoignent de la couleur comme d'un concept multiple et de pratiques de la couleur comme « matières à penser » et à construire le réel (Warnier 1999 et Dubois et Resche-Rigon, ce volume). Nous espérons ainsi avoir contribué par ce travail à préciser les dynamiques de co-construction entre expériences sensibles, ressources linguistiques, pratiques discursives et constructions cognitives dans une démarche que nous qualifions de sémantique cognitive située.

12 cf. Pastoreau (2008), pour la dimension historique, et Goodwin (1997), pour l'inscription des couleurs comme pratiques sociales et culturelles.

Bibliographie

- Apothéloz, D. 1997 : Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations. *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à J-B. Grize*. Éd. D. Miéville et A. Berrendonner. Bern : Peter Lang. 183-217.
- Berlin, B. et Kay, P. 1969 : *Basic Color Terms : Their Universality and Evolution*. Berkeley : University of California Press.
- Berthoud, A.-C. 1996 : *Paroles à propos : approche énonciative et interactive du topic*. Paris, Gap : Ophrys.
- Blanchet, A. 2003 : *Dire et faire dire : l'entretien*. Paris : Armand Colin.
- Cance, C. 2008a : *Expériences de la couleur, ressources linguistiques et processus discursifs dans la construction d'un espace visuel : l'habitable automobile*. Thèse de doctorat de Sciences du Langage. Université Paris 3 – La Sorbonne Nouvelle.
- Cance, C. 2008b : Couleurs et termes de couleur en discours. *Autour des langues et du langage : Perspective pluridisciplinaire*. Éd. Lidilem. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. 161-168.
- Cavelier, N. 2003 : *Descriptions d'ambiances réelles et virtuelles : Analyses linguistique et cognitive de différents dispositifs de représentation d'un habitacle automobile*. DEA de Sciences du Langage. Université Paris 3 - La Sorbonne Nouvelle.
- Delepaut, G. 2007 : *Contribution de la linguistique cognitive à l'identification du confort. Analyse des discours des passagers sur le confort en train*. Thèse de Doctorat de Sciences du Langage. Université Paris 3 - La Sorbonne Nouvelle.
- Dubois, D. 2000 : Categories as Acts of Meaning : The Case of Categories in Olfaction and Audition. *Cognitive Science Quarterly* 1. 35-68.
- Dubois, D. et Grinevald, C. 2003 : En voir de toutes les couleurs : processus de dénomination des couleurs et constructions cognitives. *Traité des sciences cognitives*. Éd. C. Vandeloise. Paris : Hermes-Lavoisier. 80-114.
- Goodwin, C. 1997 : The blackness of Black : color categories as situated practice. *Discourse, Tools and Reasoning: Essays on Situated Cognition*. Éd. L. B. Resnick, R. Säljö, C. Pontecorvo et B. Burge. Berlin, Heidelberg, New York : Springer. 111-140.
- Lucy, J. 1997 : The linguistics of "color". *Color Categories in Thought and Language*. Éd. Larry Hardin et Luisa Maffi. Cambridge : Cambridge University Press. 320-346.
- Mondada, L. (dir.) 2005 : Espace, inter/action & cognition. *Intellectica*, 2005/1-2, n°41-42.
- Mondada, L. et Dubois, D. 1995 : Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référenciation. *Tranel* 23. 273-302.
- Morel, M.-A. et Danon-Boileau, L. 1998 : *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Paris : Ophrys.
- Pastoureau, M. 2008 : *Noir, histoire d'une couleur*. Paris : Seuil.
- Sahlins, M. 1976 : Colors and culture. *Semiotica* 1. 1-22.
- Vion, R. 2001 : Modalités, modalisations et activités langagières. *Marges Linguistiques* 2. 209-231.
- Warnier, J.-P. 1999 : *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris : PUF.

Expression de la peur et interprétations sémantiques en contexte

La dimension émotive du langage constitue un champ d'exploration particulièrement riche pour des domaines linguistiques tels que la sémantique, l'énonciation ou l'analyse de discours : en effet, la représentation linguistique des émotions soulève la question de la subjectivité, de la configuration des champs lexicaux des sentiments, ou encore de la valeur pragmatique du discours émotionnel. Si chacune de ces questions peut constituer un objet de recherche à part, il est intéressant de se pencher sur les trois aspects afin de rendre compte des stratégies linguistiques de représentation des émotions en discours, telles qu'elles peuvent être déterminées par des contraintes liées au genre discursif et à la visée pragmatique du texte.

Nous nous donnons pour objet d'analyse l'expression et la description de la peur dans deux types d'écrits : les rapports d'évaluation dans le cadre du signalement d'enfant en danger et les articles de presse. Les deux corpus ont un volume comparable – 9870 formes pour le corpus S, constitué de 18 enquêtes sociales et notes d'information issues de deux services de protection de l'enfance différents, et 9629 formes pour le corpus P, comprenant une centaine d'articles issus de la presse française nationale et régionale – ce qui nous a permis de compléter les analyses qualitatives par des sondages quantitatifs. Les données statistiques sont indispensables pour rendre compte des différences de degré là où les fréquences d'emploi s'avèrent plus parlantes que la simple identification de la présence / absence d'une forme linguistique.

L'impact social des deux genres comparés ici est différent : si les écrits de signalement sont exploités par le juge pour enfants pour prendre une décision de placement ou de suivi éducatif (dimension illocutoire) et par les familles pour connaître l'avis du service social (dimension informative), les articles de presse ne visent pas, *a priori*, à générer de l'action, mais à informer. La question qui se pose est de savoir comment les stratégies de représentation de la peur peuvent préfigurer l'interprétation dans la perspective de la visée pragma-communicationnelle de ces discours. Le sens sera défini ici comme le point de rencontre entre une information

1 SYLED, Université Paris 3

linguistique et un contexte adéquat pour son interprétation. Cette définition, opérationnelle et non théorique, permet d'approcher une dimension cruciale en sémantique, bien que trop souvent laissée pour compte : l'interprétation.

Nous commencerons par une brève présentation de l'objet d'étude (1) ; nous aborderons ensuite trois niveaux d'analyse linguistique : lexical, syntaxique et énonciatif (2) avant de tenter une interprétation des données en termes de déférence sémantique (3).

1. Présentation de l'objet

Les émotions constituent des objets relativement nouveaux en linguistique, où elles sont abordées du point de vue de la dénomination, de la morphosyntaxe ou de la pragmatique. Prises entre une dimension subjective intrinsèque² et une nécessaire intersubjectivation (Bråten 1998), les émotions posent avec acuité la question de la configuration d'un espace sémantique partagé.

1.1. Les termes d'émotion entre subjectivité et intersubjectivation

On peut observer les termes d'émotion du point de vue de l'orthonymie. En nous inspirant des travaux menés par Mondada (1994), nous avons cherché à voir si la désignation des émotions se prête à une dynamique discursive révélatrice de positionnements subjectifs³. Nous avons étudié plusieurs configurations possibles de désaccord dénommatif (*donner, porter un nom ; mériter le nom de*, etc.) ou ontologique (*X est/n'est pas Y*). Il ressort de ces observations que le sens des termes d'émotion est le produit d'une opération d'intersubjectivation qui rend appréhendable la subjectivité d'autrui au travers :

a) les gloses qui corrigent l'interprétation d'une émotion exogène par un tiers :

1. « Oui, tout le monde a peur de la Chine... » - « **Ce n'est pas de la peur** dont il s'agit, mais de la prudence »

[Forum sur le Tibet ; <http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20080314131928AAHiWBz>]

2 Qui peut être sujette à discussion, notamment dans l'optique des théories de la cognition sociale...

3 « [I]e locuteur est [...] celui qui, à partir de son expérience empirique, est en mesure de donner le 'nom juste' : sa critique et sa posture reposent ainsi sur la confiance dans l'efficacité de son propre système de dénomination, gommant toute opacité dénotative. » (Mondada 1994 : 447)

b) les gloses autocorrectives portant sur les émotions égocentrées :

2. « Avez-vous peur de la foule ? » - « Je fais 1m55, donc la foule ça m'énerve parce que je ne vois rien!!! Mais **ce n'est pas de la peur à proprement parler** ;) »

[<http://qc.answers.yahoo.com/answers2/frontend.php/question?qid=20080401072032AATVFt4>]

Il n'y a pas de désaccord dénomiatif ou ontologique mais éventuellement une évaluation épistémique, basée sur des indices sémiophysiques (pâleur, tremblement, etc.).

La dénomination/catégorisation émotionnelle est rare (11 occurrences de *on appelle ça/cela la peur* sur Google), et lorsqu'elle est attestée il s'agit d'usages techniques d'un terme ou d'une expression :

3. C'est un fait, le désir d'être performant provoque l'inverse de ce qu'il désire. **On appelle ça la « peur de gagner »** bien connue des sportifs [...].

[http://forum.doctissimo.fr/doctissimo/erection/panne-sexuelle-sujet_148947_1.htm]

Pour les noms d'émotions, comme pour les noms abstraits de manière générale, la glose appellative avec article indéfini n'est pas adaptée : cf. *on appelle ça une table* vs *on appelle ça la peur*. De fait, cette glose ne spécifie pas l'adéquation d'un nom par rapport à une occurrence, mais l'adéquation d'une dénomination et d'une définition, qui peut être soit subjective (c'est-à-dire, relever de l'ontologie à la première personne) soit domaniale, lorsqu'il s'agit d'un domaine thématique souvent spécialisé (en sport, en psychanalyse, etc.). Si l'on admet que les émotions relèvent du domaine de la subjectivité, le langage serait seul capable de faire le pont entre le vécu personnel et l'intercompréhension nécessaire à la communication.

1.2. La dimension sociale des émotions

La narration contribue au partage émotionnel et à la socialisation des émotions. Ainsi, les contes de fées jouent un rôle important dans le partage des émotions et notamment dans leur évaluation positive ou négative (Masseron 2005), tandis que le récit réitéré d'événements émotionnels (liés au tremblement de terre en Californie, par exemple, Rimé 2005) permet l'ajustement collectif des émotions. Par ailleurs, la présence de marques de la personne à valeur collective (*nous*) et l'utilisation du pronom indéfini *on* (cf. David 1997) dans les structures précisant les contextes de

la peur – *on* a peur *si/lorsque/etc.* – indiquent que les émotions timériques⁴ sont caractérisées par des propriétés collectivement partagées. Ces données indiquent que l'interprétation sémantique des discours émotionnels est une pratique linguistique courante et que la représentation des émotions dans des discours comme la presse ou les écrits de signalement peut être considérée comme un élément à part entière du sens à construire lors du processus de lecture (cf. aussi Cislaru 2008).

2. Analyse de corpus

Les deux corpus que nous avons choisis pour l'analyse sont représentatifs d'une construction sociale et contiennent tous les deux des fragments de récits de peur. Ainsi, les écrits de signalement [corpus S] s'inscrivent dans une optique de description-évaluation d'une situation individuelle par rapport à la norme sociale ; ils sont motivés par la présomption d'un risque de danger pour l'enfant qui semble justifier l'expression et la représentation de la peur. Le corpus de presse [corpus P], quant à lui, s'organise autour d'événements comme le 11 septembre, l'explosion de l'AZF à Toulouse, les divers scandales alimentaires, le SRAS, etc. ; il s'agit de faits et d'événements susceptibles d'éveiller une émotion comme la peur, si on en juge d'après certains titres : *Bruxelles tente de calmer les craintes sur la nourriture* « *Frankenstein* » (AFP, 14.01.08), « *Vache folle* » – *prévisions alarmantes pour la mortalité humaine* (Le Monde, 11.08.00), etc.

2.1. Niveau lexical

Le vocabulaire de la peur varie d'un corpus à l'autre, aussi bien du point de vue qualitatif que du point de vue de la répartition quantitative. Le discours de presse utilise un vocabulaire plus intense et diversifié que les écrits de signalement, en faisant appel à des termes comme *horreur*, *panique*, *frayeur*, *terreur*, *affolé(es)*, *trouille*. Le vocabulaire timérique de la presse fait donc appel à des lexèmes marquant une intensité émotionnelle plus forte (cf. *horreur*, *terreur*) et relevant parfois d'un registre plus relâché (*trouille*, ainsi qu'une occurrence de *avoir les boules* renvoyant à la peur). Dans le corpus « signalement », le vocabulaire timérique est moins diversifié, et axé plus particulièrement sur le groupe de formes *inquiét/inquiéter/inquiétude/inquiétant*⁵, qui indique une anticipation du danger.

4 Nous usons du syntagme *émotions timériques* pour renvoyer au champ (lexical) de la peur dans sa complexité et dans sa diversité.

5 Couvrant presque la moitié des occurrences.

Les choix grammaticaux dans la désignation de la peur mettent au jour des manières différentes de conceptualisation de l'émotion. Ainsi, le discours de presse marque une préférence pour la désignation au singulier des états timériques alors que le discours de signalement use volontiers du pluriel, à l'exception de *crainte(s)* où c'est juste l'écart quantitatif entre singulier et pluriel qui est significatif (cf. tableau 1) :

	Presse	Signalement
Angoisse	10 8 sg., 2 pl.	14 5 sg., 9 pl.
Crainte	15 8 sg., 7 pl.	8 5 sg., 3 pl.
Inquiétude	15 14 au sg., 1 pl.	26 9 au sg., 17 au pl.
Peur	49 47 au sg., 2 au pl.	33 29 au sg., 4 au pl.

Tableau 1. Désignation des états timériques : la question du nombre

La peur semble mieux cernée dans le discours de presse, ayant une manifestation unique et potentiellement discontinue (*ils ressentent de l'inquiétude*) ; le choix du singulier va de pair avec la position sujet (cf. *infra*). La peur est plus intense, mais aussi plus locale dans le discours de signalement : si le pluriel a une valeur augmentative, le déterminant possessif, courant avec ces occurrences plurielles (*ses peurs, nos inquiétudes*, etc.), soulignent ainsi son confinement au cas particulier.

On note également des différences significatives quant à la répartition des formes verbales, adjectivales et nominales représentant la peur. Ainsi, si dans le corpus S la répartition des noms, des adjectifs et des verbes est plutôt équilibrée (cf. le tableau 2), le corpus P privilégie l'emploi des noms (52,5 %) au détriment des adjectifs.

	Presse	Signalement
Noms	52,5%	38,3%
Adjectifs	13,4%	32,3%
Verbes	34,1%	29,4%

Tableau 2. Pondération des noms, des adjectifs et des verbes dans les deux corpus

Le détail des analyses montre que l'omniprésence des structures nominales dans le discours de presse est due notamment à l'emploi des lexèmes *crainte(s)* (15 occ.) et *panique* (17 occ.), ainsi qu'à un pourcentage relativement faible de *avoir/faire peur* (51 %, contre 60,6 % dans le corpus « signalement »).

Là où les écrits de signalement font appel au lexique timérique pour décrire les états des sujets (*angoissé, inquiet, anxieux*) ou encore un objet (*discours effrayant, situation inquiétante*), le discours de presse catégorise les émotions en les nommant, ce qui permet d'en faire des sujets de discussion.

2.2. Niveau syntaxique

Dans le discours de presse, la peur – quelle que soit la façon de la désigner – est un acteur à part entière du récit, avec 19 occurrences des noms en position sujet⁶, contre 2 uniquement dans le discours de signalement :

4. « La **peur** frappe chez nous », continuait *Newsday* [corpus P]

L'**angoisse** a également envahi la vie des Arabes américains. [corpus P]

Il s'ensuit une quasi-personnification de la peur. L'emploi de la structure *X fait peur* dans le discours de presse permet par ailleurs de mettre en avant les effets publics de tel ou tel événement (les attentats) ou phénomène (la viande bovine/ESB).

L'expression de la peur se réalise par ailleurs moyennant deux structures syntaxiques⁷ :

- Les structures réflexives, où le danger vise le locuteur : *X a peur de Y* (Bresson & Dobrovl'sky 1995) ;
5. Questionnée une seconde fois sur ce qui pourrait inquiéter, elle répond finalement « [...], je ne sais pas toujours quoi faire avec mon enfant, j'**ai peur** de faire des erreurs [...] ». [corpus S]
- Les structures allocentrées : *Z a peur pour X [à cause de Y]* (Cislaru 2008).

6 Le lexème *peur* est en position sujet dans 8 occurrences sur 49 ; on compte également en position sujet : 3 fois *inquiétude*, 1 fois *panique*, 3 fois *angoisse*, 3 fois *crainte(s)*, 1 fois *horreur*. Dans le corpus signalement, on relève en position sujet 1 fois *inquiétude*, dans une subordonnée, et 1 fois *angoisse*.

7 Nous ne nous arrêterons pas ici sur les autres moyens d'expression tels les interjections, les borborygmes, etc.

6. Nous [le travailleur social] ne pouvons qu'être **inquiets** quant à l'évolution de L. et T. [corpus S]

Les structures allocentrées rendent compte d'une prise en charge énonciative de l'émotion, qui semble tenir du domaine de l'empathie : en effet, ces structures sont dues à la substitution du sujet énonciatif au sujet psychologique cible du danger.

Si les structures allocentrées sont fréquentes dans les écrits de signalement – 50 occurrences avec les lexèmes du groupe *inquiet/inquiéter/inquiétude...*, 1 occurrence avec le verbe *craindre* –, le discours de presse fait appel presque exclusivement aux structures réflexives, avec seulement trois occurrences allocentrées⁸. Force est de constater que le discours de presse est moins enclin – du moins, en surface – à la mise en scène de l'empathie, de la contagion ou de la substitution émotionnelle.

2.3. Niveau énonciatif

La manière d'attribuer les émotions est également différente dans les deux corpus. Ainsi, le discours de presse est plus axé sur le *je* (grâce à l'usage des structures syntaxiques réflexives), alors que les écrits du signalement sont marqués par une fréquence élevée de *nous*, qui prend en charge les émotions allocentrées.

De même, le discours de presse semble plus enclin à la *perspectivisation*⁹ émotionnelle explicite, grâce notamment à l'usage des guillemets (36 occurrences guillemetées) ; il apparaît ainsi comme plus soucieux de prendre des distances avec l'expression de la peur. Dans le corpus signalement, les termes renvoyant à la peur apparaissent dans des segments guillemetés dans neuf cas, parfois les guillemets ouvrant directement sur le terme :

7. [...] sa « peur de s'étouffer en mangeant ». [corpus S]

Les verbes timériques fonctionnent souvent en tant que verbes introducteurs de discours autre¹⁰, que ce soit sous forme de discours direct, de discours indirect, ou de structures mixtes avec modalisation autonymique :

8 Dans les trois cas, X est un enfant et Z est la mère : « *Mes enfants ne vont plus à l'école. J'ai peur pour leur sécurité* », avoue une mère de famille ; une mère de famille s'inquiète pour son fils : « *Il a cinq ans...* ».

9 Sanders & Spooren (1997 : 86-89) appellent *perspectivisation* l'opération discursive qui consiste à rapporter des événements, sentiments ou savoirs à des personnes – concrètes ou abstraites – autres que le scripteur.

10 Cependant, on sait que le verbe introducteur peut aussi bien être extrait du discours même de l'interviewé (*j'ai peur que* → *il a peur que*) que proposé par le scripteur (*la*

8. Madame DIDIER **crain**t qu'ils s'approprient Luc. [corpus S]
 « [...] la gestion de ces épidémies deviendra un véritable casse-tête », **redoute** le docteur Klaus Stöhr de l'OMS. [corpus P]
 [...] ajoutant toutefois à plusieurs reprises qu'il **craignait** des « milliers de morts ». [corpus P]

Cet usage est plus particulièrement spécifique aux écrits de signalement même si, comme on peut le voir dans les exemples cités, il n'est pas absent du discours de presse. Le rôle de verbe introducteur permet de mettre en regard le terme d'émotion, en tant que sémiotisation d'une émotion *a priori* subjective, et les raisons/origines/objets de la peur. D'une certaine manière, cette stratégie constitue, auprès du lecteur potentiel, une source d'information lui permettant d'ajuster ses propres émotions : y a-t-il une raison valable d'avoir peur ?

3. Tentative d'interprétation : la déférence au témoin et la déférence à l'expert

Nos corpus sont caractérisés par la polyphonie qui donne accès à divers points de vue : les citoyens, les victimes, les témoins, les « experts » [corpus P], l'enfant, la famille, l'école [corpus S], sans compter le scripteur, respectivement le journaliste et le travailleur social. La manière dont ces points de vue sont représentés se révèle fondamentale pour l'intersubjectivation. L'attribution de la peur à des personnes concrètes (perspectivisation) ou à des communautés/groupes, l'expression de la peur moyennant les structures syntaxiques allocentrées avec¹¹ ou sans¹² implication subjective opèrent une personnalisation émotionnelle. Au contraire, la généralisation, l'usage du pronom indéfini *on* et le brouillage des pistes grâce au passif ou à la caractérisation contribuent à mettre en place un espace dans lequel la peur existe *per se*. Selon Ungerer (1997 : 313), la personnalisation est susceptible d'avoir un impact émotionnel fort lors de l'interprétation, compte tenu du fait que les émotions sont centrées sur l'humain en tant que siège de l'émotion et entité susceptible de partager l'émotion. Cependant, la représentation

maladie de la vache folle pourrait envahir le monde → *elle craint que...*). Dans les écrits de signalement, il est possible de distinguer les deux cas de figure grâce notamment à la tournure *X se dit inquiet(e)*, qui est également une forme de prise de distance par rapport à l'émotion représentée.

11 *Nous ne pouvons que nous inquiéter de la situation* [corpus S].

12 *La mère s'inquiète pour ses enfants* [corpus S et corpus P].

des émotions *per se* n'est pas exempte d'un effet émotionnel au moment de l'interprétation. L'expérience individuelle est ramenée à des codes collectifs grâce à des généralisations qui opèrent un passage de *je* à *on* et ensuite à l'effacement du sujet émotionnel. C'est ainsi que, dans différents articles traitant du 11 septembre 2001, expressions subjectives et affirmations générales s'entremêlent, les dernières semblant être inférées des premières :

9. « [...] On disait les États-Unis intouchables, maintenant **j'ai peur**. On peut toucher n'importe quel pays. » [corpus P]

La vulnérabilité des États-Unis **fait peur**. [corpus P]

Le discours de presse évoque même la mondialisation de la peur :

10. La nouvelle **internationale de la terreur**. [corpus P]

Regardons de près les stratégies linguistico-discursives de représentation de la peur dans les deux corpus. Dans les écrits de signalement, on atteste les stratégies suivantes :

- La personnalisation, notamment par attribution d'une émotion timérique à l'enfant :

11. Lola et Louise **ont peur** de leur père et ne souhaitent plus le voir.

- L'utilisation de la structure syntaxique allocentrée :

12. Nous **ne pouvons qu'être inquiets** quant à l'évolution de L. et T.

La psychologue et l'auxiliaire puéricultrice sont **inquiètes** pour cet enfant.

- La répétition discursive alliant réflexivité et allocentrisme :

13. Le tableau associerait une **anxiété** (exprimée de façon très délirante et évoquant une **angoisse** de morcellement), une **anxiété** majeure, des épisodes de déréalisation devenant de plus en plus délirants faisant **craindre** l'installation d'une psychose [...]. L. **craindrait** de devenir comme son père [...].

- La caractérisation de la situation en utilisant un adjectif timérique :

14. La situation des enfants demeure **inquiétante**.

La représentation de la peur est caractérisée dans ce discours par un paradoxe qui allie implication subjective – par le biais des structures syntaxiques allocentrées prises en charge, dans deux tiers des cas, par le scripteur qui se désigne par *nous* – et objectivation, grâce à la qualification-évaluation de la situation.

Dans le discours de presse, l'expression émotionnelle relève davantage de l'autorité collective, avec une implication minimale du scripteur : le journaliste ne prend pas position, à la différence du travailleur social qui rédige les écrits de signalement. Globalement, les stratégies linguistico-discursives sont plus diversifiées :

- La personnalisation, par interposition d'acteurs « concernés » :
15. **Une jeune femme en tailleur, hôtesse de l'air à American Airlines, exprime ses craintes** de reprendre le travail : « J'ai de la chance. On m'a dit que je ne serais pas licenciée. [...] Mais franchement, **j'ai peur** de remonter dans un avion [...]. »
- L'attribution des émotions timériques à un expert ou à une autorité :
16. Les **spécialistes** craignent que ce virus ne passe chez d'autres espèces comme les lapins.
Les **autorités sanitaires** asiatiques redoutent une flambée du nombre de contaminations.
- La généralisation avec ou sans glissement pronominal *Sujet* → *on* :
17. Les **Américains vivent dans la crainte** de nouveaux attentats.
« [...] Regardez autour de vous : les gens flânent, patinent. **On a peur**. Mais la vie continue. C'est ça l'Amérique. »
Le **collectif périgourdin**, créé il y a 6 mois, **s'inquiète** des parcelles présentes sur le département. [...]
- La caractérisation de la situation en utilisant un adjectif timérique :
18. Plusieurs virus, apparus en Asie, sont à l'origine d'une **redoutable épidémie** mortelle.
- La description d'un état émotionnel fort :
19. [...] **des gens qui courent affolés** le long des rues, poursuivis par des nuages de fumée blanche.

Au niveau de l'interprétation, on constate que les deux corpus impliquent une déférence sémantique à la fois aux témoins (cf. Origgi 2004) et aux experts (Putnam 1990 [1988]), la dernière renvoyant à la confiance sémantique relative à la *division du travail linguistique*, lorsque les locuteurs peuvent s'appuyer sur les connaissances des « experts » dans l'usage qu'ils font des mots, sans nécessairement négocier leur sens¹³ ; dans le cas qui nous concerne, il s'agit de ne pas remettre en question le bien-fondé des émotions timériques et donc d'accepter l'utilisation d'une terminologie de la peur pour qualifier la situation.

Ainsi, les citoyens à qui on donne la parole dans les reportages de presse, les membres de la famille ou les collègues dans les écrits de signalement constituent des témoins d'événements habilités à exprimer une émotion timérique. Les experts sont souvent cités dans le discours de presse (médecins, politologues, mais aussi les autorités politiques), et parfois dans les écrits de signalement (psychiatres, médecins, enseignants). Cependant, si le scripteur, dans les écrits de signalement, peut endosser les deux rôles, en tant qu'observateur d'une part et évaluateur de la situation de danger d'autre part, le journaliste ne semble pas habilité à endosser le rôle d'expert, et évite le rôle de témoin, en donnant la parole aux citoyens/victimes/passants/...

En guise de conclusion : « (N)'ayez (pas) peur ! », entre l'offre de protection et la demande de protection

Les différences observées entre les deux corpus montrent que la visée des textes et les contraintes de genre imposent leur propre cadre d'ajustement des expériences sémantiques subjectives et collectives. Du champ lexical actualisé aux (non-)prises en charge énonciatives, en passant par le choix des structures syntaxiques, les émotions timériques sont représentées de manières différentes. S'il ne s'agit généralement pas de différences radicales, caractérisées par l'opposition entre l'absence/présence de telle ou telle forme linguistique, les préférences structurelles, mais surtout les combinaisons de préférences, donnent lieu à des stratégies d'expression de la peur assez contrastées :

13 Cela suppose par exemple qu'il soit possible d'utiliser des termes comme *orme* ou *molybdène* sans savoir les définir, ni même en identifier les référents.

Presse	Signalement
- prise en charge énonciative	+ prise en charge énonciative
champ lexical plus intense	champ lexical relativement neutre
+perspectivisation	+personnalisation
généralisation	cas particulier
+catégorisation	+caractérisation

Tableau 3. Synthèse des choix structurels dans les deux corpus.

On constate par ailleurs que la subjectivité prise en charge et l'intensité expressive lexicale apparaissent davantage comme des choix parallèles que comme des éléments relevant de la même stratégie linguistique (cf. tableau 3). On peut se demander si chacun de ces choix est nécessaire et suffisant pour la représentation linguistique des émotions, rappelant ainsi la distinction entre expression médiée et expression directe des émotions (cf. Tamba 2007) ; cette hypothèse serait à vérifier sur des corpus plus diversifiés.

Le degré d'implication énonciative du scripteur détermine le degré potentiel d'implication du lecteur. Ainsi, le lecteur des écrits de signalement est orienté vers une interprétation des émotions du scripteur-travailleur social qui, rappelons-le, use fréquemment de structures allocentrées empathisantes. Cela peut conduire à une *offre* de protection face au danger ou risque de danger encouru par l'enfant, offre virtuelle dans le cas du lecteur extérieur à l'institution du signalement, offre bien réelle de la part du juge pour enfants qui est le destinataire de ces écrits. Le lecteur du discours de presse est quant à lui orienté vers une interprétation des émotions perspectivisées des témoins, renforcées par un usage généralisant de *on*¹⁴, ce qui peut conduire à une *demande* – là encore, réelle ou virtuelle – de protection face au danger. Les débouchés pragmatiques de l'interprétation sémantique des états timériques représentés en discours sont donc différents, et semblent concorder avec la visée des discours étudiés. L'expression/représentation linguistique des émotions apparaît ainsi à la fois comme un élément central dans la visée pragmatique du texte et comme un possible indice d'identification des types de textes.

14 *De va-t-on encore prendre l'avion ou peut-on attraper le nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob à on est tous dans le même état.*

Bibliographie

- Bråten, S. 1998 : *Intersubjective communication and emotion in early ontogeny*. Cambridge : Cambridge UP/ Paris : Éd. Maison des sciences de l'homme.
- Bresson, D. et Dobrovol'skij, D. 1995 : Petite syntaxe de la 'peur'. Application au français et à l'allemand. *Langue française* 105. 107-119.
- Cislaru, G. 2008 : L'intersubjectivation des émotions comme source de sens : expression et description de la peur dans les écrits de signalement. *Les Carnets du Cediscor* 10. 117-136.
- David, S. 1997 : Représentations sensorielles et marques de la personne : contrastes entre olfaction et audition. *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*. Éd. D. Dubois. Paris : Kimé. 211-242.
- Masseron, C. 2005 : De l'expérience au récit de peur – esquisse d'une *topique de la peur* (aspects psychologiques, sémiotiques, linguistiques). Journées d'étude *L'apprentissage du lexique*, Lyon, 9-10 mars 2005.
- Mondada, L., 1994 : *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*. Thèse pour obtenir le grade de docteur ès lettres : Université de Lausanne.
- Origg, G. 2004 : Croyance, déférence et témoignage. *La philosophie cognitive*. Éd. E. Pacherie et J. Proust. Paris : Ophrys. 167-183.
- Putnam, H. 1990 [1988] : *Représentation et réalité*. Paris : Gallimard.
- Rimé, B. 2005 : *Le partage social des émotions*. Paris : PUF.
- Sanders, J. et Spooren, W. 1997 : Perspective, Subjectivity, and Modality from a Cognitive Linguistic Point of View. *Discourse and Perspective in Cognitive Linguistics*. Éd. Liebert, W.-A., Redeker, G., Waugh, L., Current Issues in Linguistic Theory 151. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins. 85-112.
- Tamba, I. 2007 : Le double système d'expression linguistique d'une émotion : en direct et en rapporté. *Actes du colloque de la Société de Linguistique de Corée*. Séoul : Presses de l'université de Séoul.
- Ungerer, F. 1997 : Emotions and emotional language in English and German news stories. *The Language of Emotions: Conceptualization, Expression, and Theoretical Foundation*. Éd. S. Niemeier et R. Dirven. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins. 307-328.

Olga Galatanu¹

Les incidences sémantiques des déploiements argumentatifs dépendants du co-(n)texte de production du discours

Introduction

À l'interface de la sémantique et de la pragmatique, deux interrogations sont formulées habituellement :

- celle sur les rapports entre la sémantique et l'Analyse du Discours, en particulier sur l'investissement de la sémantique dans l'analyse des représentations proposées par le discours ;
- celle sur la place, la fonction et le fonctionnement de la situation dans la construction du sens discursif.

Ce qui m'intéresse dans cet exposé, c'est de répondre à une troisième question, moins souvent présente dans les approches en Analyse du Discours, mais que l'on retrouve en « linguistique de la langue », qui me semble être la réciproque de la première question et le corollaire de la seconde. Je vais formuler cette question à deux niveaux épistémologiques² :

- (a) au niveau de l'objet de la recherche, *sur les incidences sémantiques des déploiements discursifs des significations linguistiques dépendants du co-(n)texte de production des énoncés* ;
- (b) au niveau de l'interface des disciplines en Sciences du Langage, sur les rapports entre l'Analyse du Discours et la sémantique et, notamment, sur

1 Université de Nantes

2 En proposant une réponse à cette troisième question, je vais essayer de montrer que l'analyse discursive de phénomènes langagiers comme « la dissociation » peut être non seulement confortée par une explication sémantique, mais également « libérée » de son aspect interprétatif qui présente le risque d'introduire des éléments qui résisteraient à la confrontation avec la signification lexicale telle qu'elle est proposée par les dictionnaires et/ou par les sujets parlants à travers des enquêtes menées par les linguistes.

l'investissement de l'Analyse du Discours dans l'analyse sémantique des évolutions de la signification lexicale.

Pour y répondre, j'aimerais préciser d'abord mon point de vue sur le statut et le traitement de la « situation » dans une approche de la signification lexicale et du sens discursif, que je propose depuis 1999 (Galatanu 1999), *la Sémantique des Possibles Argumentatifs*, désormais la SPA, et que nous développons et illustrons dans le cadre des travaux du GRASP³. La SPA construit un « lieu géométrique » de l'étude du sens (pragmatique), appréhendé comme argumentatif et donc ayant une orientation axiologique (Galatanu 2002 : 93), et de la signification linguistique (Galatanu 2007a : 89). Les recherches que nous avons menées⁴ dans cet espace sur les mécanismes discursifs de production du sens en co-texte et en contexte, font apparaître deux classes de phénomènes langagiers :

- des *phénomènes sémantico-discursifs scalaires de déploiement du potentiel argumentatif de la signification lexicale*, qui vont de l'activation de ce potentiel (1), jusqu'au renforcement de ce potentiel (2), ou inversement, jusqu'à l'affaiblissement de ce potentiel (3) et *ipso facto* de désactivation partielle ou totale de l'orientation axiologique (positive ou négative) de ce potentiel :

1. Il est pauvre, il ne peut pas acheter cette voiture.
2. C'est une vraie délibération, elle permettra de prendre la bonne décision.
3. « Oui, je vais vous aimer, mais vous aimer à peine et mon mal est délicieux. » (Apollinaire)

- des *phénomènes sémantico-discursifs de transgression du protocole sémantique des mots* (4), voire d'interversion de ce potentiel (5) ou d'insertion d'un stéréotype nouveau dans le sémantisme du mot (6 et 7) :

4. Elle est belle, donc elle ne plaît pas.
5. C'est bon d'avoir honte.
6. C'est une démocratie, pourtant elle est efficace.
7. Elle est intelligente, pourtant elle n'est pas ennuyeuse.

3 Groupe d'analyse sémantique et pragmatique, devenu SAD (Sémantique et Analyse du Discours du CERCIS – EA 3824 de l'Université de Nantes).

4 Les hypothèses de la SPA ont été investies dans 10 thèses de doctorat et ont fait l'objet de nombreux articles (se rapporter à la bibliographie).

Ces derniers sont congruents à des phénomènes pragmatico-discursifs dépendants du co-(n) texte, seuls susceptibles de justifier une lecture sémantiquement normale des séquences ainsi déployées. L'exemple 7 autorise une lecture sémantique normale parce que dans le co-texte de l'énoncé ou dans le contexte de l'énonciation, il déploie ou il évoque, comme étant censé être partagé, un « topos » selon lequel l'intelligence de la femme est associée au fait d'être ennuyeuse. L'objectif de ma recherche est d'identifier et d'illustrer dans différentes pratiques discursives les incidences sémantiques de ces phénomènes pragmatiques :

- *sur le sens discursif*, par la flexion de polarité de la séquence discursive (la réorientation axiologique de la chaîne argumentative) ;
- *sur la signification linguistique*, par la prise en charge d'un véritable processus de dé- construction et reconstruction de la signification lexicale, pouvant représenter un vecteur du cinétisme sémantique.

Plus précisément, l'étude porte sur le traitement pragmatico-discursif et sur le phénomène de re- construction de la signification des mots comme : *travail*, *réussite*, *jeune* et *banlieue* dans deux types de textes correspondant à deux genres discursifs : le discours didactique des manuels de civilisation française et le discours politique (ou « métropolitique ») des professions de foi des candidats aux élections présidentielles. Les résultats de cette étude sont confrontés systématiquement aux résultats de l'analyse de corpus recueillis auprès d'étudiants français ou étrangers, ouvrant la possibilité d'une comparaison de la construction des significations des mots considérés comme « des hétéronymes », en français et dans d'autres langues : anglais, espagnol, italien, chinois, etc. Je vais présenter, dans un premier temps, rapidement les hypothèses qui fondent l'approche SPA et la représentation sémantique de la signification lexicale et du sens discursif qu'elles autorisent.⁵ Nous avons reformulé ces hypothèses à plusieurs reprises depuis 1999, suite aux recherches menées dans le cadre théorique de cette approche. Dans un deuxième temps, je vais évoquer et illustrer quelques mécanismes pragmatico-discursifs de construction du sens et proposer des hypothèses sur les mécanismes de *re- construction de la signification lexicale, appréhendés comme des effets de la « dépendance de contexte » des hypothèses formulées dans et par la construction du sens discursif.*

5 La présente formulation des hypothèses de la SPA fait également l'objet d'une conférence et d'une publication en cours (cf. Galatanu à paraître).

1. La SPA : hypothèses et représentation sémantique de la signification lexicale et du sens discursif

Le modèle repose sur trois hypothèses (Galatanu 2007a, à paraître) :

- (1) Dans la filiation de la sémantique argumentative (Anscombe-Ducrot 1983, Anscombe 1995 : 49, Ducrot 1995 : 85), la SPA postule que le sens des énoncés est argumentatif et fait l'hypothèse qu'il s'appuie sur et (ré)inscrit avec chaque occurrence discursive, un potentiel axiologique (donc argumentatif) dans la signification des entités lexicales (Galatanu 1999, 2007a : 89, b : 313).
- (2) Ce potentiel, qui peut être formulé en termes d'associations dans des blocs sémantiques d'argumentation, est ancré culturellement⁶ et de ce fait, évolutif produisant un cinétisme de la signification lexicale, qui préserve néanmoins un noyau stable, que nous pouvons représenter en termes d'universaux sémantiques ;
- (3) L'ancrage dénotatif est présent aussi bien au niveau du noyau stable et au niveau des stéréotypes culturellement ancrés et évolutifs, le langage étant appréhendé comme outil cognitif, de représentation du monde « perçu et modélisé » (Kleiber 1999) par la langue, au travers des significations linguistiques. La dimension argumentative se manifeste à travers l'association des représentations du noyau, des éléments du noyau, avec les représentations du stéréotype et au niveau des séquences discursives potentielles (possibles argumentatifs ou probabilités argumentatives), que l'on peut générer à partir du stéréotype, en associant le mot avec des représentations portées par ce stéréotype.

Le modèle de représentation comporte 3 strates et une forme de manifestation discursive, donc 4 niveaux :

- *Le noyau* : traits de catégorisation sémantique (Putnam 1975), envisagés ultérieurement en SPA comme des propriétés essentielles : N

⁶ Cf. la réflexion putnamienne sur le noyau stable de la signification lexicale et la partie évolutive, ancrée culturellement (Putnam 1975).

- *Les stéréotypes* : ensemble ouvert d'associations des éléments du noyau avec d'autres représentations, constituant des blocs d'argumentation interne⁷ : Sts
- *Les « possibles argumentatifs »*, séquences discursives déployant, dans des blocs d'argumentation externe, l'association du mot avec un élément de son stéréotype, séquences calculées à partir des stéréotypes : PA
- *Les déploiements discursifs* qui sont les séquences argumentatives réalisées par les occurrences discursives : DA

Le N et les Sts forment un dispositif de signification générateur de probabilités discursives (PA) et les DA sont proposés par les occurrences discursives, en contexte.

La SPA revendique ainsi le discours comme un espace de phénomènes observables, les déploiements argumentatifs (DA). Les DA représentent des données attestées à confronter avec les PA générés par un dispositif signifiant (noyau et stéréotypes), construit à partir des énoncés définitionnels lexicographiques et des exemples proposés par les dictionnaires.

2. Les effets sémantiques de la « dépendance de contexte » de la construction du sens discursif

2.1. Les mécanismes pragmatico-discursifs de production du sens et leurs incidences sémantiques.

La SPA permet de rendre compte d'« *une injonction paradoxale* » de l'activité de parole :

- d'une part, la mobilisation d'une entité lexicale et la représentation de la situation de parole sont des éléments du contexte cognitif qui contraignent la production d'hypothèses dans la construction du sens discursif et
- d'autre part, le sens discursif ainsi construit contraint la re-construction de la signification de l'entité linguistique mobilisée.

J'inscris ainsi mon approche parmi celles qui considèrent que le contexte s'identifie à l'ensemble des représentations du contexte chez les interlocuteurs (Auer & Di

7 Pour la définition de l'argumentation interne et externe à la signification lexicale, voir Carel & Ducrot 1999.

Luzio 1992) et que la situation est redéfinie, reconstruite par la parole, autrement dit, que la relation entre texte et contexte est bilatérale (Duranti & Goodwin 1992 : 30).

Le discours permet l'émergence non seulement d'hypothèses externes sur le sens des énoncés (Ducrot 1980), mais aussi d'hypothèses sur la signification des mots mobilisés. Ceci revient à dire que la signification des mots mobilisés par le discours est confirmée par le sens contextuel, ou re-construite par contamination contextuelle. Dans ce qui suit, j'essaierai de faire apparaître ces mécanismes discursifs de construction du sens argumentatif qui sont, selon les hypothèses de la SPA, autant de mécanismes de « construction » ou de « déconstruction – reconstruction » des significations lexicales. Les exemples suivants déploient le potentiel discursif des mots *intelligent*, *débat*, *femme*, *belle*, *raisonnable*, *bonnes choses*, *massacre*, *beau*, *bonne chose*, *bonne action*.

8. Il est **intelligent**, il peut tout comprendre.
9. C'est un vrai **débat** : chacun peut dire comment il voit les choses.
10. C'est une vraie **femme** : elle est mariée, a des enfants, aide son mari, est agréable...
11. C'est un vrai **massacre** : il n'a aucune pitié...
12. Elle est **belle**, mais elle ne plaît pas / elle est bête.
13. Elle est **intelligente**, mais ça ne suffit pas pour faire un bon ingénieur/ elle n'est pas capable de résoudre ce problème.
14. Elle est **belle**, donc elle ne plaît pas aux autres femmes.
15. Elle est **intelligente**, pourtant elle n'est pas étudiante à l'École Polytechnique.
16. Il est **beau**, mais il est marié.
17. Il est **beau**, mais il est jeune.
18. Soyez **raisonnable**, achetez-vous une voiture de luxe.
19. Toute **bonne action** mérite sanction.
20. Toutes les **bonnes choses** sont soit immorales, soit illégales, soit elles font grossir.
21. Elle est **belle**, pourtant elle n'est pas superficielle.
22. Je suis **libéral**, mais je regarde les choses.

Les exemples de (8 à 13) déploient le potentiel discursif des mots conformément à leur protocole sémantique, avec un renforcement de ce potentiel (9 à 11) ou un

affaiblissement de ce potentiel, par la forme transgressive de son déploiement⁸ (12, 13). Dans ces exemples, c'est l'environnement sémantique que le texte propose qui nous permet de reconnaître cette conformité des DA aux PA. Si l'on enlève la deuxième partie de la séquence, nous sommes en présence d'énoncés à visée argumentative, ce qui revient à dire que nous pouvons construire un faisceau d'enchaînements discursifs prévisibles à partir des PA, avec une orientation axiologique autorisée pour les monovalents : *intelligent, massacre, belle*, ou libre et fonction du contexte, pour les bivalents, comme *femme* :

- 10'. C'est une vraie **femme**. [Elle ne peut pas ne pas vouloir être mère]
[Elle en fait toujours toute une histoire]

Les exemples 14 et 15 exigent pour avoir une lecture sémantique normale, un contexte permettant d'imaginer de nouveaux stéréotypes qui pourraient autoriser la conformité des DA aux PA : « *plaire aux hommes donc susciter la jalousie des femmes* » produisant le PA « *femme belle donc ne pas plaire aux femmes* », « *capacité de compréhension des choses difficiles donc étudiante en école polytechnique* », produisant le PA : « *intelligente donc étudiante à l'école polytechnique* ». La dépendance du contexte se situe au niveau de l'information nécessaire sur le monde référentiel de l'énoncé, pour expliquer le lien argumentatif, notamment concernant le monde socio-culturel. Dans l'univers référentiel de l'énoncé 14, les femmes craignent la concurrence des femmes plus belles, ce qui pourrait être un stéréotype générique, portant sur l'humanité. Les exemples 16 et 17 présentent la même dépendance du contexte au niveau du calcul du sens discursif, puisque le lien argumentatif transgressif, proposé entre *beau* et *marié*, et respectivement, entre *beau* et *jeune*, n'est pas justifié par le protocole sémantique du mot *beau*. Ce lien, qui ne peut être justifié que par une information contextuelle, s'inscrit dans une autre zone sémantique de l'axiologique que celle de la *beauté*, la zone du pragmatique. Cette dépendance contextuelle dans le calcul du sens n'implique pas une re-construction sémantique lexicale, mais en revanche elle est congruente à des phénomènes de flexion de polarité du sens discursif, dépendants du contexte :

- 16'. Il est **beau**, mais il est marié, donc tant pis pour moi, je ne peux pas l'épouser /vs/ tant mieux, il ne va pas vouloir une relation stable dont je n'ai pas envie.

8 Pour la définition de la forme topique transgressive voir Ducrot 1995, Anscombe 1995.

- 17'. Il est **beau**, mais il est jeune, donc tant pis pour moi, je ne peux pas espérer qu'il veuille de moi/vs/ tant mieux pour moi, je pourrais le dominer, le manipuler.

Dans les exemples de 18 à 22, la dépendance du contexte se manifeste aussi bien au niveau de la flexion de polarité discursive qu'au niveau de la re-construction des significations lexicales. Dans les exemples 18 et 19, les hypothèses de construction du sens discursif sont non-conformes au protocole sémantique des mots *raisonnable*, *bonne action* et *sanction* et produisent un phénomène d'interversion axiologique au niveau de la reconstruction de cette signification. Dans les exemples de 20 à 22, la non-conformité au protocole sémantique des mots *bonnes choses*, *belle* et *libéral* va plus loin, puisque le sens discursif s'appuie sur un DA qui ne correspond même pas à la zone sémantique des PA de ces mots. Les *bonnes choses* ne comportent pas parmi leurs PA la zone du déontique et encore moins, la zone morale-éthique, ni celle hédonique (dans laquelle pourrait s'inscrire l'expression verbale *faire grossir*). De même, le caractère superficiel n'est pas généré par les stéréotypes de la beauté, ni le fait de faire attention aux réalités du monde social par les stéréotypes du mot *libéral*. L'ajout d'un stéréotype proposé par le sens discursif s'accompagne d'une flexion de polarité discursive (Martin 2001) et sémantique dans les trois exemples.

J'ai pu distinguer trois types de *phénomènes pragmatico-discursifs dépendants du co-(n) texte, c'est-à-dire susceptibles de justifier une lecture sémantiquement normale des séquences citées* :

- (1) des *mécanismes pragmatico-discursifs* mobilisant une information contextuelle pour autoriser le lien argumentatif et entraînant une flexion de polarité discursive (16 et 17) ;
- (2) des *mécanismes pragmatico-discursifs s'appuyant sur des phénomènes sémantiques d'interversion du potentiel argumentatif*, s'accompagnant non seulement d'une *flexion de polarité discursive*, mais également d'une *flexion de polarité sémantique* (18 et 19) ;
- (3) des *mécanismes pragmatico-discursifs s'appuyant sur des phénomènes d'insertion de nouvelles associations dans la strate « stéréotypes » de la signification lexicale*, pour permettre une interprétation des DA comme conformes aux PA, s'accompagnant d'une *flexion de polarité discursive et sémantique* (20 à 22).

Le discours propose ainsi de nouvelles significations lexicales, dépendantes du contexte, soit par intervention du potentiel argumentatif des mots, soit par insertion de nouvelles associations argumentatives dans la strate des stéréotypes.

2.2. « Les avatars discursifs » du mot « travail »

Le corpus sur lequel j'ai étudié les déploiements argumentatifs des mots *travail*, *réussite*, *jeunes* et *banlieue*, est formé de plusieurs méthodes de français langue étrangère pour avancés⁹, un livre de lecture pour le français¹⁰, des professions de foi de 6 candidats aux élections présidentielles de 2007 en France (les seuls qui mobilisent le mot *travail*). Dans l'espace de cet article, mon illustration portera uniquement sur le mot *travail*¹¹, à partir du corpus de manuels.

Tout en proposant (schéma 1) une représentation du dispositif N - Sts différente de celle proposée par Heranic dans ses recherches¹², je renvoie à l'inventaire des PA qu'elle propose à partir des exemples de plusieurs dictionnaires¹³ (Heranic 2007 : 27). J'associe les différents éléments des stéréotypes à : *gêne*, *fatigue*, *souffrance*, *douleur*, *difficultés*, *nécessité*, *utilité sociale / collective*, *rétribution*, *aboutissement*, *biens*, *services*, *accomplissement*, etc.

Dans les dictionnaires utilisés, Heranic a trouvé des associations porteuses de valeurs axiologiques organisées autour du pôle positif et du pôle négatif dans des champs d'expérience humaine différents : pour le pôle négatif, essentiellement hédoniques (11) - affectives (5), pour le pôle positif, essentiellement pragmatiques (22) et seulement deux occurrences de valeurs affectives positives (Heranic 2007 : 27). Je propose une représentation de la signification qui comprend un noyau minimal (les propriétés essentielles du « travail »)¹⁴ pouvant se décliner, par associations ancrées culturellement, dans des stéréotypes qui couvrent aussi bien le travail rémunéré que le travail sur soi, pour s'enrichir, le travail pour préparer un examen, etc., le processus et le résultat.

9 Mauger, G. & Bruézière, M., 1974, *Le français et la vie*, 3 ; Vigner G., 1991, *Perspectives. Cours de perfectionnement*, Hachette, Paris ; Courtillon, J. & Guyot, C., 2005, *Campus 4*, Fernand Nathan, Clé International.

10 Bruno, G., 1905, *Le Tour de la France par deux enfants. Cours moyen*, Librairie Classique, Eugène Bellin, Paris.

11 L'un des mots étudiés dans le cadre du programme CAPSA-lang (Acquisition des compétences argumentatives sémantique et pragmatique) du SAD-CERCI.

12 Heranic propose une description de la signification du mot en termes de blocs d'argumentation externe autour des éléments du noyau, qui correspondent à des PA et non à la strate, interne à la signification, des stéréotypes.

13 *Le Nouveau Littré*, *Le Petit Robert*, *L'Axis* et *Le nouveau Petit Robert* (Heranic 2007 : 27).

14 Je m'appuie principalement sur le Robert et sur le Littré, d'où le caractère plus général de la description du noyau, en termes de prédicats abstraits associés dans des blocs d'argumentation interne.

Schéma 1***Travail* :**

Noyau :
prédicat nominal

STS

NECESSITE ET / OU OBLIGATION
DE FAIRE UTILEMENT

NECESSITE DC INSATISFACTION
OBLIGATION DC FORMATION POUR FAIRE

;;;;;;;;;;;;;

DC

FAIRE UTILEMENT

FAIRE UTILEMENT DC LABOURER

FAIRE UTILEMENT DC ;;;;;

DC

EFFORT

EFFORT DC FATIGUE

EFFORT DC SOUFFRANCE

DC

;;;;;;;;;;;;;

RESULTAT

RESULTAT DC REUSSITE

RESULTAT DC SALAIRE / RECOMPENSE

RESULTAT DC SATISFACTION

;;;;;;;;;;;;;

Les résultats de ma recherche sur les deux manuels et sur le livre de lecture en français langue maternelle, font apparaître, à travers les DA identifiés, deux faits : la présence des trois mécanismes pragmatico-discursifs identifiés et le cinétisme de la signification du mot *travail*, avec flexion de polarité. Le schéma 2 nous permet de comparer les résultats de l'analyse de textes similaires, des textes construits proposant des dialogues visant à faire acquérir à la fois des connaissances de langue et des savoir-vivre, dans les trois manuels (schéma 2) et de spécifier entre crochets les mécanismes pragmatico-discursifs.

Schéma 2

TF :

- (23) **travail** donc bien (moral)/ premier rang de la France au milieu des autres nations/ honneur/ fierté/ utilité pour l'humanité/ diligence/ repos mérité / repos possible quand on n'a plus la force de travailler

< phénomènes pragmatico-discursifs dépendants du contexte, avec insertion de nouvelles associations : *effort, fatigue donc honneur, donc bien moral*, entraînant une flexion de polarité sémantique au niveau du second et du premier blocs d'argumentation interne du noyau, de même qu'un phénomène pragmatico-discursif dépendant du contexte, *travail donc premier rang pour la France*, avec une stabilisation, pour les deux types de mécanismes, de la valeur discursive axiologique au pôle positif moral et non pragmatique >

- 23'. **non travail** / donc temps perdu/ ne plus pouvoir travailler pourtant travailler encore

FV :

24. **mon travail** pourtant activité/ occupation/pas d'ennui

< phénomène pragmatico-discursif dépendant du contexte d'interversion du potentiel argumentatif et flexion de polarité discursive >

- 24'. **travail** donc salaire insuffisant/ exploitation/ insatisfaction/ robot/ aliénation/ absence de vie/ grève

< phénomène pragmatico-discursif avec insertion d'associations contextuellement justifiées, avec stabilisation du pôle axiologique négatif dans la zone de l'affectif et du moral et interversion dans la zone du pragmatique >

- 24''. **travail** de satisfaction des besoins matériels de indifférence par rapport au choix de l'activité donc pas d'études

< phénomène pragmatico-discursif dépendant du contexte, d'insertion d'une association nouvelle à valeur intellectuelle et affective négative >

C :

25. **non travail** donc travail différent/ travail pour le plaisir/ travail pour soi/ enrichissement personnel

<phénomène pragmatico-discursif d'insertion de deux nouvelles associations : *non activité en réponse à une obligation ou à une nécessité de activité en réponse à un désir ou à une volonté de s'enrichir intellectuellement ou affectivement*, et *activité*

en réponse à une nécessité ou une obligation de non plaisir, non enrichissement intellectuel, affectif personnel, avec une flexion de polarité discursive et sémantique au pôle négatif dans la zone de l'affectif et de l'intellectuel >

25'. **travail** pourtant plaisir/ intérêt/ intéressant/ agréable/ non négatif

< déploiement transgressif, mais conforme au protocole sémantique construit par les associations précédentes >

La confrontation de ces résultats avec les constructions des stéréotypes à partir des dictionnaires de chacune des périodes de publication des trois manuels, fait bien sûr apparaître, au-delà des associations inédites, contextuelles, proposées par les textes des manuels, une conformité dans l'activation de l'un ou l'autre des blocs signifiants du noyau à valeur axiologique, celui de l'effort, qui produit une polarité négative, ou celui du résultat, qui produit une polarité positive. La comparaison de ces résultats avec ceux de l'analyse des professions de foi, permet de voir que l'activation du pôle positif ou du pôle négatif, aussi bien dans la zone axiologique pragmatique que dans la zone affective et morale, se fait par des mécanismes de déploiements du potentiel argumentatif conformes au protocole sémantique du mot (dont la bivalence s'inscrit dans des zones axiologiques distinctes), comme dans 26 (DA transgressif, mais conforme au PA) et 27 (DA normatif, conforme au PA) :

26. travail pt non récompense/ vs/ non travail pt revenus supérieurs

27. travail de revenus supérieurs de vie plus digne de plus de liberté

En guise de conclusion, je voudrais résumer la réponse à la double interrogation de mon introduction :

- (a) Au niveau de l'objet de la recherche, j'ai montré et illustré les incidences sémantiques des déploiements argumentatifs dépendants du co-(n)texte, notamment sur la reconstruction des significations lexicales.
- (b) Au niveau de l'interface sémantique – analyse du discours, j'aimerais faire une hypothèse interprétative concernant la mise en œuvre des mécanismes discursifs de construction du sens et ce faisant, essayer de montrer que l'investissement de la sémantique dans l'analyse des discours peut concerner également la partie interprétative de cette dernière. L'empirie permet d'identifier des mécanismes sémantico-discursifs de construction du sens diversifiés et récurrents d'un genre discursif à l'autre, d'un contexte socio-historique à l'autre, dépendants de la situation (toujours inédite) de production de la parole (toujours singulière). J'avais fait ailleurs

l'hypothèse que ces dominantes sont liées à l'intentionnalité, individuelle ou collective, que je décris comme une configuration d'attitudes à l'égard de la représentation que le sujet parlant a de la situation dans laquelle prend place sa parole, conférant aux discours des fonctions identitaires (Galatanu 1999, Barbier et Galatanu 1998) : de préservation identitaire, de restauration identitaire, d'individuation / discrimination, de promotion. Les manuels de français visant à transmettre des savoirs, savoir-faire et des valeurs, s'inscrivent, par définition, dans des dynamiques de préservation identitaire collective (identité proposée à « l'autre », à « l'étranger »), alors que les professions de foi des candidats aux élections, tout en communiquant sur des systèmes de valeurs et de savoir-faire, s'inscrivent parmi les discours de promotion identitaire (d'identités individuelles et collectives en même temps). On a pu constater dans ces recherches sur les deux types de corpus, que les mécanismes discursifs conformes aux protocoles sémantiques des mots apparaissent massivement dans les discours des candidats et, qu'en revanche, les discours didactiques de préservation des identités collectives proposent de nombreuses associations argumentatives dépendantes du contexte non-conformes aux protocoles sémantiques des mots. Mon hypothèse interprétative, qui reste à vérifier et tester sur des corpus plus grands et plus diversifiés, est que les stratégies discursives qui accompagnent la dynamique de préservation identitaire comporteraient une dimension d'intégration du fait inédit dans la règle à préserver, alors que celles qui accompagnent les dynamiques de promotion identitaire comporteraient une dimension « sécurisante » s'appuyant sur « les mots de la cité ».

Bibliographie

- Anscombe, J.C. 1995 : La nature des topoï. *Théorie des topoï*. Éd. J.C. Anscombe. Paris : Kimé. 49-84.
- Anscombe, J.C. et Ducrot, O. 1983 : *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Auer, J.C.P. et Di Luzio, A. (Éd.) 1992 : *The Contextualization of Language*. Amsterdam/ Philadelphia : John Benjamins.
- Barbier, J-M. et Galatanu, O. 1998 : Quelques liens entre action, affects et transformation de soi. *Action, affects et transformation de soi*. Éd. J-M. Barbier et O. Galatanu. Paris : PUF.

- Carel, M. et Ducrot, O. 1999 : Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative. *La sémantique du stéréotype*. Éd. O. Galatanu et J.M. Gouvard. *Langue Française* 123. 6-26.
- Ducrot, O. (Éd.) 1980 : *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. 1995 : Topoi et formes topiques. *Théorie des topoï*. Éd. J.C. Anscombe. Paris : Kimé. 85-100.
- Duranti, A.& Goodwin, C. (Éd.) 1992 : *Rethinking Context*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Galatanu, O. 1999 : Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction - reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée. *La sémantique du stéréotype*. Éd. O. Galatanu et J.M. Gouvard. *Langue Française* 123. 41-51.
- Galatanu, O. 2002 : La dimension axiologique de l'argumentation. *Hommage à Oswald Ducrot*. Éd. M. Carel. Paris : Kimé. 93-107.
- Galatanu, O. 2006 : Sémantique des possibles argumentatifs et dénomination. *Au carrefour du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber*. Éd. M. Riegel, C. Schnedecker, P. Swiggers et I. Tamba. Leuven : Peeters Publishers.
- Galatanu, O. 2007a : Pour une approche sémantico-discursive du stéréotypage à l'interface de la sémantique théorique et de l'analyse du discours. *Stéréotypage, stéréotypes, Tome 4*. Éd. H. Boyer. Paris : L'Harmattan. 89-100.
- Galatanu, O. 2007b : Sémantique des possibles argumentatifs et axiologisation discursive. *Représentation du Sens linguistique II*. Éd. D. Bouchard, I. Evrard, E. Vocaj. Bruxelles : De Boeck. 313-325.
- Galatanu, O. (à paraître) : L'Analyse du Discours dans la perspective de la Sémantique des Possibles Argumentatifs : les mécanismes sémantico-discursifs de construction du sens et de reconstruction de la signification lexicale. *L'analyse linguistique de corpus discursifs : des théories aux pratiques, des pratiques aux théories*. Éd. J. Longin.
- Heranic, T. 2007 : *Construction du sens discursif et cinétisme de la signification lexicale : les compétences pragmatiques*. Mémoire de Master soutenu à l'Université de Nantes.
- Kleiber, G. 1999 : *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Lille : Éditions du Septentrion.
- Martin, F. 2001 : *Intégration de phénomènes argumentatifs dans une perspective de Traitement Automatique de la Langue*. Mémoire de DEA soutenu à l'Université de Nantes.
- Putnam, H. 1975 : The meaning of 'meaning'. *Philosophical papers, vol. 2*. Cambridge : Cambridge University Press.

Danièle Dubois et Philippe Resche-Rigon¹

La construction des catégories sémantiques en discours : L'exemple des couleurs et des odeurs

La tradition culturelle occidentale nous a légué une conception de la perception divisée en cinq sens. Cette conception originelle s'établit à partir d'une simplification anatomique et physiologique des « entrées sensorielles » et demeure le cadre d'analyse dominant des déterminations de l'organisation cognitive. Quant aux manifestations langagières des cinq sens, on observe un très grand nombre de travaux portant sur les dénominations de couleur, en contraste avec peu de recherches dans le domaine auditif, et quasiment aucune sur le sens olfactif, « un sens sans parole » (Howes 1986). Nous proposons ici, à partir d'une étude de différents types de corpus (corpus littéraires ou attestés dans des documents techniques et questionnements provoqués), l'exploration de contrastes ou de similitudes dans les traitements langagiers selon les différentes modalités perceptives. La comparaison des traitements cognitifs et langagiers des phénomènes visuels (réduite aux couleurs) et olfactifs (Dubois *et al.* 1997, Dubois 2006 a & b) atteste un traitement très différent des modalités sensibles. Nous voudrions préciser comment ces spécificités et ces régularités se déclinent selon différents types de productions langagières, permettant d'explicitier l'articulation entre différents types de discours, différents types de connaissances et les processus de construction du sens.

Notre culture a très anciennement établi une hiérarchie et une différenciation entre les cinq sens qui se reflètent toujours actuellement dans les modèles cognitifs (tant linguistiques que psychologiques). Ceux-ci sont construits de manière électorale à partir de données établies sur le fonctionnement du système visuel et de son mode d'inscription dans le lexique des langues indoeuropéennes (Dubois 2000). L'appréhension de la réalité mondaine relève ainsi prioritairement de la vue, même s'il revient quelquefois au toucher, sous la forme particulière de la préhension, d'attester de cette réalité. En termes cognitifs contemporains, on peut avancer que la conception dominante est que la vue conduit à l'appréhension des choses (elles-mêmes), des « entités » du monde, à la « *connaissance par l'intellect* » (Thomas d'Aquin), les autres sens ne concernant que certains aspects, certaines propriétés

1 CNRS. LCPE/LAM UMR 7610 - 11 Paris

de ces « choses », telles qu'elles apparaissent, se manifestent ou se ressentent. La langue (française) exprime d'une manière conventionnelle ces rapports différents entre l'acte de percevoir et son contenu.

Ainsi, si on peut dire

1. « je vois un oiseau »
2. « j'entends un oiseau »
3. « je renifle une pomme »

il est étrange de dire (toujours en français)

4. ? « je vois la vue d'un oiseau », alors qu'on peut dire
5. « j'entends le bruit d'un oiseau » ou
6. « je sens l'odeur d'une pomme ».

1. Odeurs, et couleurs, dans des corpus littéraires

Un premier repérage de l'inscription de sensations olfactives et visuelles a été mené sur un corpus de romans de différents auteurs de la fin du XVIII^e au XX^e, à partir de la base Frantext. Dans le domaine olfactif, on a sélectionné les contextes d'occurrences d'une liste très large de termes relatifs à l'olfaction, tels que *odeur*, *parfum*, *senteur*, *relent*, *arôme*, *sentir*, *puer*, etc. , ou à ses effets (*étouffement*, *trouble*, *déplaisir*). Pour la modalité visuelle, quatre des termes de couleur les plus fréquents (cf. 1.2 ci-dessous) (*rouge*, *vert*, *jaune* et *bleu*) ont été retenus. Le tableau 1, très simplificateur puisqu'il compare un nombre inégal par auteur d'œuvres littéraires rassemblées sous la dénomination commode de roman et qu'il compare des occurrences de nature linguistique différente, permet cependant de mettre en évidence quelques régularités.

Malgré le nombre des termes retenus pour l'olfaction, en contraste avec la restriction du visuel à quatre termes de couleurs, on peut noter une différence d'importance accordée à ces différentes modalités, la couleur s'imposant massivement.

La mention d'une sensation olfactive, quasi inexistante au dix-huitième siècle, apparaît de manière timide chez les romanciers du début du dix-neuvième. Elle est en revanche beaucoup plus présente dans les romans de la fin du siècle. Elle persiste au vingtième siècle tout en restant très en deçà de l'évocation de la perception visuelle. À titre de curiosité, on peut observer que de Diderot à Balzac, il n'y a pas (ou en tout cas pas à partir des termes pivots retenus) d'évocations de l'odeur, alors que celles-ci augmentent peu à peu chez des auteurs comme Hugo pour apparaître plus significativement chez Flaubert, Zola ou Céline...

Auteur	Nbre de romans (Frantext)	Odeurs	Couleurs
Diderot	5	5	39
Rousseau	1	5	14
Stendhal	7	30	247
Balzac	87	232	2576
Hugo	6	72	811
Flaubert	7	396	770
Verne	11	36	493
Zola	22	1034	2943
Proust	7	189	549
Aragon	4	51	582
Céline	3	108	344
Gracq	6	156	350

Tab. 1 : Nombre d'occurrences de quelques termes relevant de deux modalités sensibles

Devant le constat (assez surprenant) de la relative pauvreté des manifestations linguistiques des expériences olfactives chez Proust, nous avons centré plus spécifiquement notre étude d'un corpus littéraire en nous attachant à l'auteur qui manifeste nettement le plus grand nombre d'occurrences, à savoir Zola.

1.1. Caractéristiques de l'expression des odeurs chez Zola.

L'odeur apparaît majoritairement chez Zola, dans des descriptions, comme indice non pas d'identification mais de sur-signification, destinée soit à saturer le sens de l'objet décrit, soit à marquer le positionnement du décrivant (le plus souvent l'auteur-narrateur). Malgré l'importance quantitative, c'est la pauvreté du vocabulaire de l'olfaction dans le discours romanesque qui surprend, ainsi que le caractère stéréotypé des désignations utilisées de manière récurrente (Dubois 2008). Ainsi avons-nous pu constater :

- les formes les plus régulièrement employées ne sont pas des noms simples (pas des « termes de base » donc), mais des expressions complexes de la forme : **odeur + de + nom-d'objet** source odorant, et plus fréquemment *odeur* + adjectif + nom d'objet-source odorant. L'usage de la forme régulière « *odeur de X* » ou « *parfum de Y* » permettant d'identifier et de qualifier l'odeur à partir d'une **source odorante**, un objet (*une violette*), une substance (*musc*), un corps (*une femme*), un lieu (*les champs*), voire une abstraction (*la misère*).

- un répertoire restreint des **adjectifs** qualificatifs tels que *évanescence, absente, fraîche, saine*, pour les valences positives, alors que les valences négatives sont portées par les adjectifs tels que *persistante, pénétrante, énervante*, ou des valeurs d'intensité *âcre, fade, fort(e)*. Ces mots lorsqu'ils sont des formes simples sont **non spécifiques** de l'odeur, et lorsque ces formes sont construites, c'est généralement sur des formes verbales, tels *persistante, pénétrante...* renvoyant massivement à des **effets** produits par l'odeur.
- Surtout, nous avons noté qu'en l'absence de dénomination simple et de qualification spécifique dues aux ressources lexicales du français, les désignations de l'odeur s'inscrivent à travers des **structures complexes**. Ces « effets olfactifs » sont ainsi produits par des reprises **d'isotopies**, distribuées sur plusieurs formes lexicales qui ne réfèrent pas spécifiquement à des objets odorants ou sensations olfactives (*répugnée ... risquait* ; ou *trânaient ... énervants*) comme dans les énoncés suivants :

« mais tout de suite **répugnée par l'odeur fade de misère**, malgré la propreté choisie des maisons où elle se **risquait** ». *Germinal*, p. 1223-1224, Paris, Gallimard, 1964.

« Mais elle n'en grandit pas moins au milieu de jeunes coquettes, dans un air où **trânaient** des **parfums énervants de boudoir** ». *Madeleine Féral*, p. 33, Œuvres complètes, Éd. M. Le Blond, T. 34, Paris, Bernouard, 1938.

La sensation olfactive se trouve ainsi sensible (pour le lecteur) à partir de désignations, distribuées sur un « **parcours interprétatif** » (Rastier 1991), qui conduisent à imputer à l'odeur elle-même les valeurs des effets produits à partir de divers éléments d'une séquence discursive. On peut également noter dès à présent un lien régulier entre la désignation des effets olfactifs et des expressions qui relèvent davantage du registre de l'émotion, du jugement que de la description d'éléments du monde. Le contraste entre des « bonnes odeurs » et des « mauvaises odeurs » s'établit ainsi sur les valeurs davantage imputées aux sources qu'aux odeurs elles-mêmes. Cette opposition concerne, par exemple, la « pureté de la nature » / « impureté de la ville ».

« il était tout heureux de **cette odeur saine des champs** qu'elle lui apportait, dans les **mauvaises haleines des halles**. Elle **sentait la terre, le foin, le grand air, le grand ciel** ». *Le Ventre de Paris*, p. 731-732, Paris, Garnier-Flammarion.

Ces quelques exemples mettent en évidence un contraste entre la diversité et surtout l'ambivalence des émotions suscitées par une diversité de sources odorantes et la pauvreté des descriptions spécifiques de l'odeur elle-même. Du point de vue linguistique, à partir de ce type de corpus, on a la confirmation que l'odeur n'est

pas lexicalisée (David *et al.* 1997) en tant que catégorie spécifique mais se trouve sémantiquement distribuée sur une séquence discursive (Dubois 2008). L'odeur apparaît majoritairement chez Zola, dans des descriptions, comme indice non pas d'identification mais de sur-signification, destiné soit à saturer le sens de l'objet décrit, soit à marquer le positionnement du décrivant. D'un point de vue cognitif, on repère à nouveau que l'odeur est construite, en discours cette fois, non comme une propriété du monde pour elle-même, mais davantage relatée en tant qu'**effet** du monde, et plus clairement comme **indice** de la présence d'autre chose qu'elle-même qui détermine le jugement porté sur l'odeur.

1.2. Du visuel à l'expression de la couleur chez Zola.

La perception visuelle, quant à elle, a un tout autre statut qui se manifeste en particulier dans la syntaxe des verbes de perception. Les verbes de perception, quand ils sont dédiés au visuel (*voir, apercevoir, percevoir*), attestent **d'entités du monde**, que le sujet grammatical soit le narrateur ou un personnage, alors que les verbes de perception olfactive concernaient plutôt des propriétés sélectives et partielles de choses ou de situations. Dans l'évocation des objets composant une scène, les objets implicitement vus par la déclinaison de propriétés visuelles peuvent être décrits comme un état du monde sans nécessité de supposer l'expression et donc l'acte de la perception, ni davantage un sujet percevant.

« Puis, au milieu, descendant jusqu'à la Seine, les larges berges pavées faisaient deux longues routes grises que tachait çà et là la marbrure d'une file de tonneaux ». Zola, *La Curée* p. 402, Paris, Gallimard, 1960.

alors que l'odeur impliquait d'abord une perception et/ou un effet sur un personnage.

« Claude lui-même fut attendri par la vapeur forte d'une cuillerée qu'il reçut en plein visage ». Zola, *Le Ventre de Paris* p.71, Paris, Gallimard, 1960.

Exprimer un ressenti olfactif suppose l'identification de « quelque chose » qui relève implicitement en priorité de la vue ou introduit une activité perceptive par un sujet :

« Les sacs, mouillés, avaient une odeur fraîche d'algues marines ». Zola, *Le Ventre de Paris*, p. 68, Paris, Gallimard, 1960.

1.3. Expression des propriétés de la couleur dans le discours littéraire

Un inventaire des formes lexicales des couleurs, dans l'ensemble des textes répertoriés comme romans, mémoires et récits de voyage par la base Frantext, à

partir d'une liste de 47 mots obtenus auprès d'un échantillon de locuteurs français et attestés comme termes de couleur par les dictionnaires, manifeste un contraste important avec celui des odeurs. Les couleurs sont massivement représentées par des « termes simples ». Ainsi sur les 210 796 occurrences repérées de termes de couleur retenus, les occurrences des 11 termes les plus fréquents, *noir, blanc, rouge, bleu, vert, gris, jaune, brun, doré, violet, marron*, représentent 97% de celles-ci. Les termes de couleurs attestés comme tels par les dictionnaires, *turquoise, cramoisi, céladon, magenta* etc., (nous en avons donc relevé 36) sont présents mais de manière très peu fréquente.

Ces items lexicaux peuvent avoir statut d'adjectif (Noailly 1999) mais aussi de nom, marquant que la catégorie des termes de couleur, comme « substantifs », pourrait référer à des entités. Cependant à l'instar de l'odeur, les couleurs semblent rester des propriétés des choses avant d'être une dimension du réel. Si on regarde la répartition syntaxique des termes de couleurs comme **adjectifs** ou **noms** (Tableau 2) sur un autre corpus littéraire contemporain regroupant 366 textes répertoriés dans la base Frantext entre 1950 et 2000 et sur quatre termes de couleurs : « *rouge* », « *bleu* », « *vert* », « *jaune* », très massivement ces termes sont employés comme adjectifs (87 %) et nettement moins fréquemment comme noms.

	Rouge		Bleu		Vert		Jaune		Total	
Nom	722	11%	952	17%	508	14%	279	11%	2461	13%
Adj.	5889	89%	4730	83%	3208	86%	2204	89%	16031	87%

Tab. 2 : Fréquence de répartition des « termes de couleurs » comme nom ou comme adjectif

De plus si on affine l'analyse du statut syntaxique en discours de ces noms, on note que :

- plus d'un quart sont inclus comme N1 dans des syntagmes nominaux du type *N1 de N2* : « *le bleu de la mer* » ou
- fonctionnent comme complément d'un verbe de la forme (V participe passé N) « *habillé de vert* », en lieu et place d'un nom absent, par élision de celui-ci ou encore
- introduit par une préposition « en » dans des expressions du type « *peindre y en x, colorer y en x*, etc. » qui instaure la couleur comme matériau.

Dans ces trois cas, la couleur comme entité est une propriété de l'objet qui la surdétermine (« *le bleu de la mer* »), une figure métonymique de l'objet qu'elle remplace (« *habillé de vert* »), ou une propriété contingente artefactuelle et transitoire de l'objet actualisé par un verbe impliquant une pratique ou une action (« *peindre* »).

L'analyse du fonctionnement de ces quatre termes dans le corpus que nous avons retenu tend donc à montrer que, au moins dans un univers discursif littéraire, la référence à la couleur concerne davantage une propriété superficielle d'entités du visible, en ce qu'elle reste liée à la surface des choses, et ne constitue pas ou peu une dimension du réel de même niveau ontologique que les objets, les matériaux ou les matières qu'elle affecte.

1.4. Conclusions

En conclusion on peut résumer de cette rapide esquisse des deux sens, visuel et olfactif, que, dans le discours littéraire, comme nous l'avons déjà observé dans d'autres corpus, les couleurs occupent une place plus importante, et réfèrent dans le sens commun à un concept consensuel que manifeste l'existence de « noms » de couleurs. Les couleurs contrastent avec les odeurs en ce que les occurrences de l'évocation de l'odeur bien que moins nombreuses présentent beaucoup plus de variations d'expression, et se constituent comme effet du monde marqué par la subjectivité.

Ces conclusions se retrouvent à la fois dans l'examen des définitions de la couleur par les dictionnaires de langue (Cheminée, Dubois & Resche-Rigon 2006) et dans l'analyse des nomenclatures techniques et scientifiques de la couleur et des odeurs (Dubois & Resche-Rigon 2008 ; Dubois 2006 c). Ainsi, alors que les nomenclatures des termes de couleur utilisent le lexique simple de la couleur, composé de ces « termes libres » (Kristol 1978) faisant l'objet d'un grand consensus attestant de l'intériorisation d'une norme et relevant d'un univers lexical de sens commun, les tentatives de classifications d'odeurs, dérivées dans leur principe des classifications botaniques sont essentiellement liées à la pharmacopée et classifient plutôt les plantes odorantes selon leurs effets et non pas en tant qu'entités autonomes (Dubois 2006 c).

2. Corpus provoqués : l'expérimentation cognitive

Les corpus provoqués que nous prendrons ici comme exemples sont des corpus recueillis à partir de questionnements où il est demandé à des locuteurs de produire des (listes de) mots. Il s'agit d'établir des « normes catégorielles » (Dubois & Poitou 2003) non seulement pour constituer du matériel expérimental paramétré des formes lexicales disponibles mais, depuis les années 70, pour identifier les structures catégorielles dans le cadre des théories des prototypes (Dubois 1997). Ces productions discursives, très particulières (Poitou & Dubois 1999) permettent de mettre en évidence des régularités quant à l'expression linguistique de catégories

prédéfinies, tant en ce qui concerne les ressources lexicales que les procédés langagiers d'énumération.

Nous prendrons ici un court exemple de ce type de corpus provoqué, en réponse à une question de la forme : « *citez dix mots de ... couleurs, odeurs, ...* », sélection des réponses de 5 sujets, étudiants d'acoustique en 2008, qui permettent d'illustrer des résultats régulièrement observés et analysés par ailleurs (Dubois 2006 b ; Cance 2000) :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
S.1	violet	rouge	blanc	noir	vert	marron	blanc	gris	rose	beige
S.2	bleu	vert	rouge	jaune	violet	marron	orange	rose	mauve	beige
S.3	rouge	bleu	vert	jaune	violet	rose	magenta	fuchsia	marron	turquoise
S.4	bleu	rouge	vert	violet	cyan	magenta	jaune	ocre	orange	indigo
S.5	bleu	rouge	vert	jaune	marron	noir	blanc	rose	indigo	orange

Tab. 3 : Production de 10 mots de couleurs par 5 sujets

Pour les couleurs, les formes citées sont des **formes simples** dont le statut syntaxique (nom ou adjectif) est indécidable dans ce type de corpus, mais qui ici regroupent majoritairement l'espace lexical de la couleur normé par la culture, avec une grande régularité et un accord entre sujets et donc très peu d'*hapax*.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
S.1	banane	vanille	javel	lavande	encens	jasmin	citron	pomme	cannelle	essence
S.2	parfum									
S.3	brûlé	moisi	sueur	champignon	forêt	fleur	cochon	foin	mer	métro
S.4	fruité	piquant	âpre							
S.5	menthe	orange	lavande	transpiration	café	crêpes	calvados	Produit de nettoyage		

Tab. 4 : Production de 10 mots d'odeurs par 5 sujets

Pour les odeurs, nous avons d'abord un nombre important de non-réponses, la tâche s'avérant pour les sujets problématique. En outre, les formes produites sont massivement des **formes nominales désignant des objets odorants**, des **adjectifs dénominaux**, construits là encore sur des noms d'objets odorants (ici *fruité*), ou des **adjectifs déverbaux** renvoyant à un processus ou à un état de la matière (ici *brûlé*). On observe à nouveau comme dans les autres corpus recueillis (David 1997 ; David *et al.* 1997) que la quasi-totalité des citations sont des *hapax*. Ce phénomène linguistique témoigne d'une absence de consensus, non régulé par une norme sem-

blable à celle qui se manifeste dans la production de listes de noms de couleurs. On peut noter aussi l'absence de nom spécifique d'odeur, à l'exception ici de *parfum*.²

En résumé, on a ainsi pu observer un contraste régulier entre l'expression des couleurs, hautement lexicalisée sous des formes adjectivales simples qui peuvent prendre des valeurs nominales et où ne se manifestent ni modalité ni marque de la personne, et l'expression des odeurs, exprimées par des formes adjectivales construites ou des formes nominales construites par des procédés syntaxiques impliquant les noms de sources odorantes.³ L'odeur se manifeste ici ainsi comme n'ayant pas d'autonomie ni par rapport au sujet qui « l'expérience », ni à l'objet dont elle émane. À la différence de la couleur (Dubois 2006d), l'odeur ne serait donc pas constituée comme une propriété objective des objets du monde, mais serait conçue comme un **effet** (2006b) des objets du monde sur le sujet.

En bref, à travers ces corpus, on retrouve les grands traits qui différencient les couleurs et les odeurs dans notre culture avec cette différence que, dans ce type de corpus, les couleurs se réapproprient la capacité à être une entité qui était dans le discours littéraire l'apanage des choses. Cette distribution ne fait que renvoyer au statut que notre culture accorde à chacune des catégories de la perception à partir de la division en cinq sens. On a donc une prééminence de la vision constituante d'une objectivité qui peut, en particulier en ce qui concerne les couleurs, se caler sur les descriptions de la physique et de la technologie des colorants (Indergand 1994). Les

2 Dans un autre type de corpus recueilli en réponse à un questionnaire provoqué (David *et al.* 97) mais à partir d'une consigne un peu différente à savoir fournir des définitions, des types et des exemplaires d'odeurs, de couleurs ou de sons, on observe le même type de contraste, avec cependant des aspects qui, s'ils vont dans le même sens, relèvent de la nature du discours possible dans ce cas. Par exemple le caractère non normé de l'odeur se révèle à travers l'utilisation de marques de la personne, dans les descriptions d'odorants, dans l'énumération de listes d'odeurs et y compris dans des définitions (et là encore en contraste avec les définitions de couleurs où la couleur est posée comme « quelque chose dont « on » parle »).

« Il y a donc des odeurs qui nous attirent et des odeurs qui nous répugnent. »

« Les odeurs familières, réconfortantes : celle de mon chien, de l'après-rasage de mon mari, d'un gâteau de ma mère. »

3 À cet égard la tentation de ramener cette différence entre la vision et l'olfaction à une différenciation de nature (solide vs gazeuse) ou à des contraintes d'ordre physiologique (propriétés des récepteurs) de ces fonctions sensorielles chez l'homme peut être relativisée par l'interrogation d'autres cultures où l'olfaction joue un tout autre rôle. Son statut dans l'appréhension du monde se trouve alors modifié et on a pu observer des termes simples et spécialisés pour les odeurs dans certaines langues africaines par exemple (Mouélé 1997).

phénomènes olfactifs en revanche, non considérés comme des entités, restent une propriété inessentielle des « choses » cantonnées à une appréhension subjective du monde, comme effet sur un sujet, investi de valeur plutôt que d'objectivité.

3. Discours experts et techniques

On poursuivra l'étude du couplage entre les formes lexicales et la construction des catégories du sensible en discours par l'analyse d'autres corpus comme ceux de la désignation de pastilles colorées dans des supports techniques de la commercialisation de la couleur (peintures et colorants, cosmétiques) (cf. Dubois & Grinevald 2003). Ces derniers corpus peuvent être considérés comme comparables à ceux que nous venons de décrire dans la mesure où il s'agit toujours de « nommer » quelque chose dans un espace sensoriel reconnu, celui de la couleur. Ce discours n'établit pas une fiction référentielle comme le discours littéraire, ni une norme linguistique, comme les dictionnaires, ou un état de connaissances comme les nomenclatures. Il s'agit d'un discours qui relève cette fois dans sa visée référentielle, d'une volonté de construire une « image de marque » pour des consommateurs. C'est dans leur usage et non dans leur matérialité que les nuanciers diffèrent de la charte Munsell utilisée comme référentiel privilégié de la représentation des couleurs pour une métrologie scientifique de la couleur.

Ainsi, dans ces corpus, pour des *Rouge(s)* équivalents (dont une dénomination commune figure dans la colonne de gauche du tableau 5), des nuanciers correspondant à des produits destinés à des pratiques artistiques proposent des **dénominations techniques qui intègrent la connaissance des pigments** alors que les nuanciers utilisés pour des pratiques de décoration donnent des **dénominations de sens commun d'un objet typique d'une couleur**.

Commun	nuanciers « Artistes »	nuanciers « Décorateurs »
Rouge	rouge vermillon français	rouge
Rouge violet	laque garance rose	rouge d'Orient Grenadine
Rouge brique	rouge de cadmium orange véritable ton rouge de cadmium clair	poterie
Rouge foncé	rouge de Venise	rouge basque paprika
Marron	laque carminée	brun van Dyck

Tab. 5 : Dénominations de pastilles de couleurs dans trois registres (commun, artistique, décoration)

Dans le cas des nuanciers pour peintures artistiques, la peinture instaure la couleur comme matière (colorée et colorante) (*laque garance rose ; rouge de cadmium*). Dans le cas des nuanciers pour peinture décorative, la couleur est définie par l'objet qui est matériellement de cette « couleur » (*paprika*) ou dont elle peut être un symbole (*rouge basque*).

Pour la vente de cosmétiques (rouges à lèvres et vernis à ongles), on observe d'autres types de variations dans les dénominations. Soit une syntaxe simple : des noms, *myrtille, châtaigne*, des adjectifs : *incandescent, défendu*, des noms propres : *Marilyn*, mais aussi des verbes, *j'adore*. Parallèlement, une sémantique variée : la couleur typique d'un objet source, la couleur comme effet produit par un mot, la couleur comme « image » de marque.

L'existence de nuanciers liés à d'autres pratiques que la pratique scientifique montre ainsi que les catégories de couleurs et leurs dénominations sont étroitement liées aux activités qui les construisent et les activent. Cette relation des « couleurs » aux pratiques et à la production d'artéfacts (« matières à penser » (Warnier 1999)), plus ou moins conceptuellement autonomisées de l'objet-source, est ainsi liée aux développements technologiques et historiques des couleurs et à leurs usages (Pastoureau 2000). En parallèle, sur le plan linguistique, leur lexicalisation s'avère plus ou moins « libre », à travers une inscription dans une diversité de discours, et s'avère non exclusivement contrainte par la seule fonction référentielle « véridique ».

Conclusion

L'analyse du jeu des différentes lexicalisations référant aux catégories de deux des cinq sens, contrastant principalement odeurs et couleurs, selon différents types de discours, conduit à suggérer quelques hypothèses quant à l'inscription langagière des catégories du sensible. Le rapport entre les processus relevant du cognitif, du culturel et du linguistique, dans la production langagière se définirait à partir du statut que le locuteur donne au type de discours qu'il produit. Dans le roman, la couleur serait linguistiquement, comme l'odeur, indice de quelque chose d'autre qu'elle-même, alors que dans des discours à visée explicitement référentielle (dénommer quelque chose référant à un concept prédéfini), les variations linguistiques se fonderaient soit sur la pratique à laquelle est asservi le corpus (nuanciers de colorants comme marchandise), soit au statut de la référence censée relever d'un univers de vérité préexistant pour des experts d'un domaine, soit encore à un univers personnel fait d'expériences que le langage permet de construire ou de rendre compte.

C'est donc non pas dans le seul registre linguistique (lexical ou discursif) que se manifestent les différences mais dans la relation des modes d'expression langagière aux connaissances des locuteurs. La référence s'instaure alors comme co-construction des connaissances du sujet/locuteur sur le monde et des modes d'inscription en discours que lui permettent les ressources (en particulier lexicales) des langues, que l'on peut se systématiser dans l'opposition suivante :

- soit construire ou référer à l'établissement d'un consensus à visée objective (ayant valeur de vérité relative ou non, partielle ou non) sur un état du monde et des propriétés des choses ;
- soit construire ou se référer à l'expression d'un état subjectif, induit comme effet du monde.

La différenciation des discours analysés à partir des marques linguistiques sur lesquelles jouent en amont les contraintes de l'ordre de la langue, se fera donc principalement sur le partage relatif de deux orientations des *relations* entre langage et connaissance :

- soit la production d'un discours visant à s'organiser par rapport à un système de référence supposé fixe et préétabli, et/ou à construire un nouveau système de référence à visée socialement consensuelle : terminologie, discours d'expert ;
- soit la production d'un discours visant à construire du sens relatif à un domaine de connaissance, pour lequel l'existence d'un système de référence fixe préexistant faisant défaut, l'enjeu va être, au contraire, d'appuyer sur l'écart entre les ressources linguistiques et les objets du monde qu'elles visent. Ce type de discours relève davantage à la fois du discours du sens commun (Sarfati 1996 ; 2008) et du travail de création littéraire. Il suppose à la fois l'indétermination *a priori* et la possibilité de construction d'un réel non déjà figé, mais en construction.

Bibliographie

- Cance, C. 2000 : Définitions d'objets sensoriels en langue française : couleurs, odeurs, bruits et sons, *Mémoire de DEA Sciences Cognitives*. Université de Lyon 2.
- Cheminée, P., Dubois, D., & Resche-Rigon, P. 2006 : Couleur de pensée, couleur du temps : Penser la couleur et variations diachroniques du lexique de la couleur. *Studia Romanica, N° spécial*, J. Durnerin (Éd.) « *Les couleurs en question* ». 23-46.
- David, S. 1997 : Représentation d'objets sensoriels et marques de la personne : contraste entre olfaction et audition. D. Dubois (Éd.) *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*. Paris : Kimé. 211-242.
- David, S., Dubois, D., Rouby, C. & Schaal, B. 1997 : L'expression des odeurs en français : analyse lexicale et représentation cognitive. *Intellectica* 24. 51-83.
- Dubois D. (Éd.) 1997 : *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*. Paris : Kimé.
- Dubois, D. 2000 : Categories as acts of meaning : the case of categories in olfaction and audition. *Cognitive Science Quarterly* 2000, 1. 35-68.
- Dubois, D. 2006a : From psychophysics to semiophysics : Categories as Acts of Meaning : a case study from olfaction and audition, back to colors. M. Plumacher & P. Holz (Eds.) *Speaking of colors and odors. An interdisciplinary approach to cognitive and linguistic categorization of color vision and olfaction*. Amsterdam : Benjamins. 45-119.
- Dubois, D. 2006b : Green grass and blue : Cognitive categories of colors and smells and language. R. Rapp & P. Sedimeier (Eds.) *Perspectives on cognition : Festschrift in honor of Manfred Wettler*. Lengerich : Pabst Science Publishers. 311-325.
- Dubois, D. 2006c : De l'expérience subjective des catégories de couleurs à l'objectivité de la couleur : approches cognitives. *Cahiers du LCPE N° 7 : Dénomination, désignation, catégories*. 67-78.
- Dubois, D. 2006d : Une approche cognitive de l'olfaction : des catégories d'odorants à la sémantique des odeurs. *Terrain* 47 (sept). 89-106.
- Dubois, D. 2008 : Sens communs et sens commun : Expériences sensibles, connaissance(s) ou doxa ? *Langue Française* 170. 41-54.
- Dubois, D. & Grinevald, C. 2003 : En voir de toutes les couleurs : Processus de dénomination des couleurs et catégories cognitives. C. Van de Loise (Éd.) *Langage et cognition*. Paris : Hermès. 79-113.
- Dubois, D. & Poitou, J. 2003 : Des « normes catégorielles » : structuration cognitive et/ou linguistique des catégories sémantiques. *Intellectica* 2002/2, 35. 217-249.
- Dubois, D., Resche-Rigon, P. & Tenin, A. 1997 : Des couleurs et des formes : catégories perceptives ou constructions cognitives. D. Dubois (Éd.) *Catégorisation et cognition*. Paris : Kimé. 7-40.
- Dubois, D. & Resche-Rigon, P. 2008 : Les catégories « naturelles » et les « termes de base » en sciences cognitives contemporaines : une « révolution » ? *Actes du colloque « Les mots et les choses au XVIII^e siècle : la science, « langue bien faite » ?* D. Reynaud & P. Selosse (Éds.) Lyon, Sept. 2007.
- Howes, D. 1986 : Le sens sans parole : vers une anthropologie de l'odorat. *Anthropologie et Sociétés* 10, 3. 29-46.

- Indergand, M. 1994 : De l'expérience matérielle à l'expérience immatérielle de la couleur. P. Junod & M. Pastoureau (Éds.) *La couleur : regards croisés sur la couleur du Moyen âge au XX^e siècle*. Paris : Le léopard d'or.
- Kristol, A. M. 1978 : Color : les langues romanes devant le phénomène de la couleur. Thèse université de Zurich, *Romanica Helvetica* 88. Berne : Francke.
- Mouéllé, M. 1997 : L'apprentissage des odeurs chez les *Waanzi* : note de recherche. *Enfance*, n° thématique : *L'odorat chez l'enfant, perspectives croisées*.
- Noailly, M. 1999 : *L'adjectif en français*. Gap-Paris : Ophrys.
- Pastoureau, M. 2000 : *Bleu : histoire d'une couleur*. Paris : Seuil.
- Poitou, J. & Dubois, D. 1999 : Catégories sémantiques et cognitives : une étude expérimentale en sémantique lexicale. *Cahiers de lexicologie* 74. 15-27.
- Rastier, F. 1991 : *Sémantique et recherches cognitives*. Paris : PUF.
- Sarfati, G.-E. 1996 : La sémantique : de l'énonciation au sens commun. Éléments d'une pragmatique topique. *Texto*, revue en ligne (http://www.revue-texto.net/Inedits/Sarfati/Sarfati_Semantique.html)
- Sarfati G.-E. 2008 : *Sens commun*, N° spécial de *Langue Française*, à paraître.
- Warnier, J.-P. 1999 : *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris : PUF.